

Hockey



4



1

page S3

Cyberpresse

Les cyberpitonneux vont s'en donner à coeur joie

page B9



Sortir
Restos de quartier
page D1

Baseball



1



4

page S7

Un « trou » de 33 millions dans les finances de la Ville

L'administration devra comprimer ses dépenses pour maintenir la cote de crédit de Montréal

ANDRÉ NOËL

L'administration du maire Pierre Bourque a annoncé hier qu'il lui faut rapidement comprimer ses dépenses de 33 millions de dollars afin de maintenir la cote de crédit de la Ville de Montréal.

Elle a demandé aux directeurs des 22 services de la Ville (travaux publics, prévention des incendies, culture, etc.) de proposer des réductions immédiates de leur budget. Au total, les compressions atteindront presque 10 %.

Le mois dernier, le conseil municipal a appris que l'administration avait puisé dans son fonds de réserves pour équilibrer son budget. Chaque municipalité a un fonds pour faire face à des imprévus, comme les

inondations du 14 juillet 1987. Au début de 1996, ce fonds contenait 34 millions de dollars. Le mois dernier, il ne comptait plus qu'environ six millions. L'administration avait décidé, par exemple, d'y puiser 13 millions et de les mettre de côté pour respecter la nouvelle convention collective avec les cols bleus (qui finira par gérer des économies, mais au bout d'un certain temps).

Par ailleurs, les nombreuses tempêtes de neige de cet hiver ont coûté très cher à la Ville. En prévoyant deux tempêtes l'automne prochain, le déneigement aura coûté 20 millions de plus que prévu. Avec les 13 millions mis de côté pour les cols bleus, cela fait donc un « trou » de 33 millions.

Or, l'administration s'est aperçue qu'il était plutôt périlleux de puiser cet argent dans le fonds de réserve. « Aussitôt que les agences de crédit voient qu'on utilise nos ré-

Voir **UN « TROU »** en A2

Loi antitabac: Bourque demande une dispense pour le Grand Prix

GILLES TOUPIN

du bureau de La Presse, OTTAWA

Le maire de Montréal, Pierre Bourque, appuyé par Montréal International et la chambre de commerce du Montréal métropolitain, a exhorté hier le Sénat à sauver le Grand Prix du Canada et les Internationaux de tennis de Montréal en prévoyant dans la loi C-71 des exceptions pour ces événements. Le maire a également demandé que la phase de transition prévue dans la loi pour les autres grands

événements de Montréal, dont le Festival de jazz, le Festival Juste pour rire et le Festival pyrotechnique, ne soit pas seulement de deux ans, mais bien d'une durée qui pourrait varier de trois à cinq ans.

Ces propositions d'amendement du controversé projet de loi anti-tabac du ministre Dingwall ont été présentées devant les sénateurs, selon M. Bourque, afin de minimiser

Voir **LOI** en A2

Faussement accusé de harcèlement sexuel, il obtient 105 000 \$ à titre de réparation

YVES BOISVERT

Un directeur d'école faussement accusé par une enseignante de harcèlement sexuel vient de faire condamner cette femme et son mari à lui verser 105 000 \$ pour atteinte à sa réputation.

C'est que Mme Ghislaine Paquette et son mari Daniel-Pierre Vézina n'y sont pas allés avec le dos de la cuiller. Malgré le rejet de sa plainte de harcèlement devant un comité d'arbitrage de sa commission scolaire (CECM), Mme Paquette a tenu le 17 décembre 1993 une conférence de presse tapageuse, reprise avec enthousiasme dans à peu près tous les médias montréalais (*La Presse*, *The Gazette*, *le Devoir*, *le Journal de Montréal*, *Radio-Canada*, *CBC*, *TVA*, *TQS*, *CKAC*, *CJMS*...)

Mme Paquette, en présence d'une avocate d'un grou-

Voir **FAUSSEMENT** en A2

Le guide de la candidate idéale pourrait «être plus raffiné», convient Sheila Copps

MARIO FONTAINE
BROMONT

Sans le désavouer officiellement, les stratégies libérales se seraient volontiers passé du petit guide rédigé à l'intention des candidates de Jean Chrétien aux prochaines élections fédérales, dans lequel on les enjoint notamment d'être bon chic bon genre et de se maquiller convenablement pour camoufler les signes de fatigue.

« Le document pourrait être plus raffiné », a admis hier la vice-première ministre Sheila Copps, qui l'aurait écrit différemment. C'est un texte rédigé par des bénévoles, de simples conseils à celles qui n'ont jamais fait de politique et à qui, dit-elle, on en demande plus qu'aux hommes quand vient le temps de plonger dans la vie publique.

Responsable de l'organisation pour le Québec, le ministre Alfonso Gagliano

s'attend pour sa part à ce que les autres formations s'emploient à ridiculiser le Parti libéral fédéral avec cette série de recommandations. « C'est important, l'apparence qu'on peut donner », assure néanmoins M. Gagliano.

Préparé par la Commission libérale féminine nationale, le guide rappelle notamment aux candidates qu'elles n'auront pas le temps de faire la lessive durant la campagne. Ni le ménage ni la



cuisine, pas le temps d'aller chercher les enfants ou d'aller chez le teinturier. Il leur recommande de respirer à fond et de s'étirer en arrivant quelque part, et leur souligne: « Votre garde-robe en dit beaucoup sur vous; elle doit donc être prévue avec autant de soin que les politiques que vous défendez, que votre stratégie et que l'organisation de votre équipe de campagne. » N'oubliez pas de rire, connaissez la position du parti et ayez

Voir **LE GUIDE** en A2

INDEX

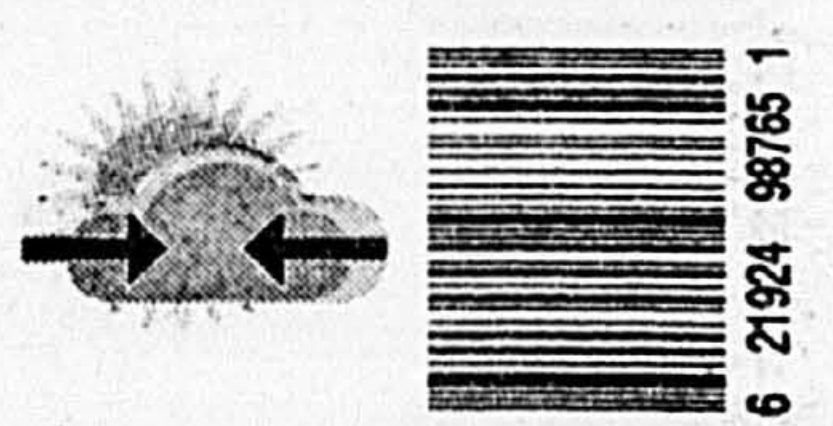
Petites annonces	- affaires E2	Bandes dessinées C4	Feuilletton C6	Opinions B3
- Index C2	Arts et spectacles D6 à D12	Bridge C8	Horoscope C3	Politique B1, B4
- Immobilier C2 à C4	- horaire spectacles D8	Décès C7	Le monde C1	Tabloid Sports S5
- marchandises C4, C5	- horaire télévision D12	Économie E1 à E10	Loteries A2, A4	- Ronald King S5
- emplois C5	- télévision D6	Editorial B2	Mots croisés C5, S10	
- automobile C5, C6, C8		Etes-vous observateur C2	Mot mystère C6	

ÉDITORIAL

La parfaite libérale
- Agnès Gruda
page B2

MÉTÉO

Soleil en matinée, suivi d'un ennuagement
Max. 10, min. 1
Cahier Sports, page 16



AVEC CANTEL AT&T

SOYEZ AU CENTRE DE LA DISCUSSION

DU POPULAIRE
MOTOROLA 910
À 0\$
JUSQU'AU FUTURISTE
STAR TAC 6000

PRIME SPÉCIALE
Obtenez un mini magnétophone à puce en vous abonnant à l'un des forfaits sélectionnés.

Cette offre est disponible dans tous les centres Cantel AT&T participants du Québec.

CANTEL

6 21924 98765 1

Suites de la une

Un «trou» de 33 millions dans les finances de la Ville

UN «TROU» / Suite de la page A1

servent pour des imprévus, elles commencent à faire attention à la situation financière de la Ville. On veut protéger ces montants », a expliqué le directeur du Service des finances, Roger Galipeau.

Les états financiers de 1996, déposés hier, montrent que les frais de financement de la dette restent dangereusement élevés, soit plus de 16 % des recettes. Les agences de crédit estiment que cette proportion devient « inconfortable » au-delà de 15 %. Elles exigent donc des mesures de redressement, sinon elles menacent de baisser la cote de crédit, comme Moody's l'a déjà fait.

Une cote de crédit à la baisse signifie que la Ville doit payer un taux d'intérêt plus élevé pour ses emprunts. La dette à long terme a déjà tendance à augmenter : de 100 millions l'année dernière, pour atteindre 2,5 milliards. Le paiement de la dette a accaparé 354 millions.

La responsable des finances au comité exécutif, Johanne Lorrain, a dit que les fonctionnaires devaient trouver des façons de faire des économies sans toucher aux services à la population. « C'est une commande qui n'est pas facile à relever », a reconnu la présidente du comité exécutif, Noushig Eloyan.

L'administration a dit qu'elle n'a fait aucu-

ne suggestion : elle attend les propositions des directeurs de service. Mme Eloyan a indiqué que des économies pourraient être faites en ne remplaçant pas certains employés, par exemple.

Mais il semble évident que les services à la population seront affectés. À titre d'exemple, il y aura moins d'entretien dans les parcs, ont indiqué des fonctionnaires.

André Lavallée, conseiller municipal membre du Rassemblement des citoyens de Montréal, estime que la situation financière de la Ville restait très préoccupante. De mauvaises décisions sont prises, a-t-il dit.

« L'administration Bourque aurait dû affecter ses surplus à son fonds de réserve au

lieu, par exemple, de mettre de l'argent additionnel au Jardin botanique et au Biodôme. » Ces deux institutions coûtent cher à la Ville : 27 millions par année, en ajoutant le Planétarium et l'Insectarium. Et ce n'est pas fini : le Biodôme exigera plusieurs réparations, peut-être huit millions pour le toit seulement, et une somme supplémentaire pour réparer le grand bassin, qui fuit, et acheter un autre système d'épuration.

Les états financiers de 1996 affichent un surplus de 32 millions de dollars. Le budget de fonctionnement de la Ville est d'environ 2 milliards ; il comprend le paiement de la dette et les contributions à la Communauté urbaine de Montréal.

Loi antitabac: Bourque demande une dispense pour le Grand Prix

LOI / Suite de la page A1

les effets pervers de cette loi sur l'économie montréalaise et pour préserver le caractère international de Montréal. Le projet de loi C-71, s'il reçoit la sanction royale dans sa forme actuelle, fera perdre à plusieurs grands événements sportifs et culturels du Canada des commandites qui totalisent plus de 60 millions de dollars versés par les grandes compagnies de tabac. À lui seul, Montréal récolte la moitié de cette manne. Au-delà du délai de transition actuel de deux ans, tous ces événements risquent de ne plus pouvoir trouver les ressources nécessaires à leur survie.

Au même moment, à Montréal, M. Francis Fox, président de Montréal International (un nouvel organisme privé voué au développement international de la ville), et la chambre de commerce du Montréal métropolitain, donnaient une conférence de presse pour demander les mêmes assouplissements

au projet de loi antitabac. Plus tôt dans la journée, l'Office des congrès et du tourisme du grand Montréal, l'Office du tourisme de Toronto et le président du Festival pyrotechnique de Vancouver suppliaient les sénateurs de corriger le projet de loi afin de sauver des milliers d'emplois et des retombées économiques incalculables.

« Au départ, a dit le maire Bourque, je partage l'objectif du gouvernement de travailler à réduire le tabagisme au Canada, et cela particulièrement chez les jeunes. » Il a néanmoins qualifié certaines dispositions du projet de loi de « déraisonnables ».

M. Bourque a alors demandé aux sénateurs de « prendre soin de Montréal », de son image internationale, de sa « notoriété » et de sa « force d'attrait sur le plan touristique ». Reprenant une résolution adoptée le 10 mars dernier par le conseil municipal de Montréal, le maire a demandé que la loi C-71 prévienne « des exceptions pour les grands événements internationaux comme l'ont fait

plusieurs pays, notamment l'Australie, l'Autriche, la Belgique, et la Hongrie ». Mentionnant clairement le Grand Prix automobile du Canada et les Internationaux de tennis, M. Bourque a suggéré que le ministre de l'Industrie du Canada, également responsable du tourisme, puisse décréter qu'un événement culturel ou sportif est de portée internationale et qu'il puisse l'exempter de l'application de la loi.

« Cela me semble d'autant plus justifié, a dit M. Bourque, que la télévision qui rejoint des centaines de millions de personnes continuera à diffuser des images portant les noms de fabricants de cigarettes. Qu'aurons-nous gagné lorsque le Grand Prix du Canada sera devenu le Grand Prix de Chine et que des images peut-être plus offensantes que celles que nous voyons maintenant seront projetées sur nos petits écrans ? Rien. Absolument rien. »

M. Bourque a par ailleurs suggéré aux sénateurs que le gouvernement du Canada, de

concert avec l'Organisation mondiale de la santé, propose à la communauté internationale un traité harmonisant les restrictions imposées à la publicité du tabac. Cette suggestion nouvelle a vivement retenu l'attention des sénateurs.

La deuxième demande du maire de Montréal touche la phase de transition pour l'entrée en vigueur de la loi C-71 et concerne les événements culturels et sportifs qui ne dépendent pas de l'étranger. « De deux choses l'une, a déclaré M. Bourque, ou bien le gouvernement allonge ce délai à cinq ans, ou bien il assure lui-même un financement intérimaire de ces événements à même les revenus énormes qu'il tire lui-même des taxes sur le tabac. »

M. Francis Fox précisait cette idée à Montréal en assortissant cette période supplémentaire de transition d'une durée de trois ans d'un fonds de compensation décroissant qui permettrait aux organisateurs d'événements de s'ajuster à la nouvelle réalité créée par l'entrée en vigueur des dispositions de la loi.

Faussement accusé de harcèlement sexuel, il obtient 105 000 \$ à titre de réparation

FAUSSEMENT / Suite de la page A1

pe d'aide aux victimes de harcèlement, se plaint d'avoir été l'objet de plusieurs attouchements sexuels du directeur Jacques Delfosse au cours des cinq années précédentes. Les médias rapportent sans hésiter que M. Delfosse menaçait de la congédier si elle n'acceptait pas de le rencontrer après le travail.

La réalité, c'est qu'après plusieurs plaintes des autres enseignantes de l'école (Espace Jeunesse, pour les élèves en difficulté), M. Delfosse tentait de convaincre Mme Paquette de changer d'école.

Les autres enseignantes ont toutes dit que M. Delfosse était un directeur très correct et respectueux et qu'il s'était toujours bien comporté envers Mme Paquette lors des nombreuses réunions. Apparemment, de l'avis de M. Delfosse et du corps enseignant, le style rigide de Mme Paquette ne convenait pas à ce type d'enseignement très difficile.

La conférence de presse et son incroyable répercussion ont démolé moralement M. Del-

fosse. Ses proches ont dit qu'il n'était « plus le même homme ». Il en a même été malade. Il a décidé de poursuivre Mme Paquette et son mari pour atteinte à sa réputation, d'autant plus que le couple avait multiplié les menaces de poursuite et de dénonciation publique. Le couple avait même porté plainte à la Commission des droits de la personne.

Aujourd'hui, M. Delfosse est directeur d'une autre école de la CECM, après avoir échoué trois fois dans ses tentatives d'obtention d'une promotion.

Le juge Jean Archambault, de la Cour supérieure, dans un jugement rendu public hier, donne raison au directeur. Il observe que Mme Paquette a fait ses dénonciations bien tardivement et qu'elle en a rajouté en gravité et en détails au fur et à mesure qu'elle réalisait qu'on ne la croyait pas.

Il s'agit d'une atteinte planifiée et singulièrement vicieuse, conclut le juge. Il paraît évident que l'enseignante a agi par vengeance, n'acceptant pas les critiques dont elle était l'objet.

Le guide de la candidate idéale pourrait «être plus raffiné», convient Sheila Copps

LE GUIDE / Suite de la page A1

une opinion, conseille aussi le document.

La députée Pierrette Venne a passé toute la récente campagne au leadership du Bloc québécois à promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes au sein de sa formation. En prenant connaissance, hier, du texte libéral, elle s'est d'abord demandé si ce n'était pas un poisson d'avril.

« Puis j'ai réalisé qu'ils étaient sérieux. Pourtant c'est incroyable, aberrant, de lire un texte semblable en 1997. C'est ridiculiser les femmes. Ça m'a fait penser au Guide Marabout de la femme de 1960. Il me semble qu'on a pourtant fait quelques progrès depuis ce temps-là », poursuit Mme Venne.

Le chef conservateur, Jean Charest, y voit quant à lui un décalage entre la façon de vivre des femmes et celle dont le Parti libéral les traite. « Le PLC est déconnecté de la réalité, de la situation réelle des femmes », assure M. Charest. Il reconnaît la difficulté, pour elles, de percer en politique. Mais rédiger de

tels fascicules, leur dire comment s'habiller, se comporter en public, parachuter des candidates dans certaines circonscriptions, ce n'est pas la bonne manière de régler le problème, soutient-il.

De quoi faire bondir Sheila Copps. Jean Charest s'est coupé les cheveux et a perdu du poids. Des professionnels lui ont conseillé de modifier son image, et c'est pareil pour Preston Manning. Pourquoi les femmes n'auraient-elles pas droit elles aussi à des conseils ? demande la ministre du Patrimoine. Il lui tarde que les femmes n'aient plus besoin de telles suggestions, mais pour cela il faudra plus d'équilibre dans la société, ajoute-t-elle.

Les libéraux espèrent que l'image de la parfaite petite candidate véhiculée dans le guide « Femmes vers la victoire » ne provoquera pas la même réprobation que la tape que leur ancien chef John Turner avait amicalement administrée sur la fesse de la ministre Iona Campagnolo durant la campagne électorale de 1988.

La Presse

Renseignements : 285-7272

Abonnement : 285-6911

Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30

Samedi de 7 h à midi

Dimanche de 7 h à 11 h

Rédaction : 285-7070

Promotion : 285-7100

Les petites annonces : 285-7111

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Décès, remerciements : 285-6816

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces

Détailants : 285-6931

National, TéléPlus : 285-7306

Carrières et professions,

Nominations : 285-7320

Comptabilité

Grandes annonces : 285-6892

Les petites annonces : 285-6900

La Presse est publiée par:

La Presse, Ltée.

7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

«Envois de publication canadienne -

Contrat de vente numéro 0531650»

Port de retour garanti. (USPS003692)

Champlain N.Y. 12919-1518.



Jeudi, 3 avril 1997

LOTERIES

La quotidienne

à trois chiffres : 4-0-2

à quatre chiffres : 1-3-4-8

6/49: 1-3-12-14-17-46 Compl. 38

avec extra: 287454

COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les

donneurs aux endroits suivants :

■ à Montréal : Centre des donneurs de sang,

centre commercial Maisonneuve, 2991, rue

Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 9 h

à 20 h ;

■ à Montréal : université McGill, faculté de

médecine, édifice des sciences médicales

McIntyre (foyer, 6^e étage), 3655, rue

Drummond, de 10 h à 17 h 30. Objectif : 250

donneurs ;

■ à Berthierville : Club optimiste de

Berthierville avec la collaboration de

l'Association des pompiers volontaires,

centre Gilles-Villeneuve, 880, boul. Giroux,

de 15 h à 20 h 30. Objectif : 175 donneurs ;

■ à Pincourt : Ville de Pincourt, centre

commercial Le Faubourg de l'île (face au

Zellers), 101, boul. Cardinal-Léger, de

13 h 30 à 20 h 30. Objectif : 200 donneurs ;

■ à Saint-Hyacinthe : cégep de Saint-

Hyacinthe, salle Léon-Ringuet, 3000, rue

Boullé-Douville, de 10 h à 16 h 30. Objectif :

225 donneurs ;

DEMAIN DANS LA PRESSE



Le Salon du camping

■ Les amateurs de plein air sont comblés en cette période de l'année alors que les salons se suivent à un rythme étonnant. Depuis mercredi et jusqu'à dimanche, la Place Bonaventure accueille le Vrai Salon camping, plein air, chasse et pêche. Une bonne occasion pour planifier vos vacances d'été. On en parle, demain, dans le Week-end sportif du cahier Sports.

QUESTION DU JOUR

Liaison

Vous voulez vous faire entendre ? Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 285-7333; au son de la voix, faites le 1.

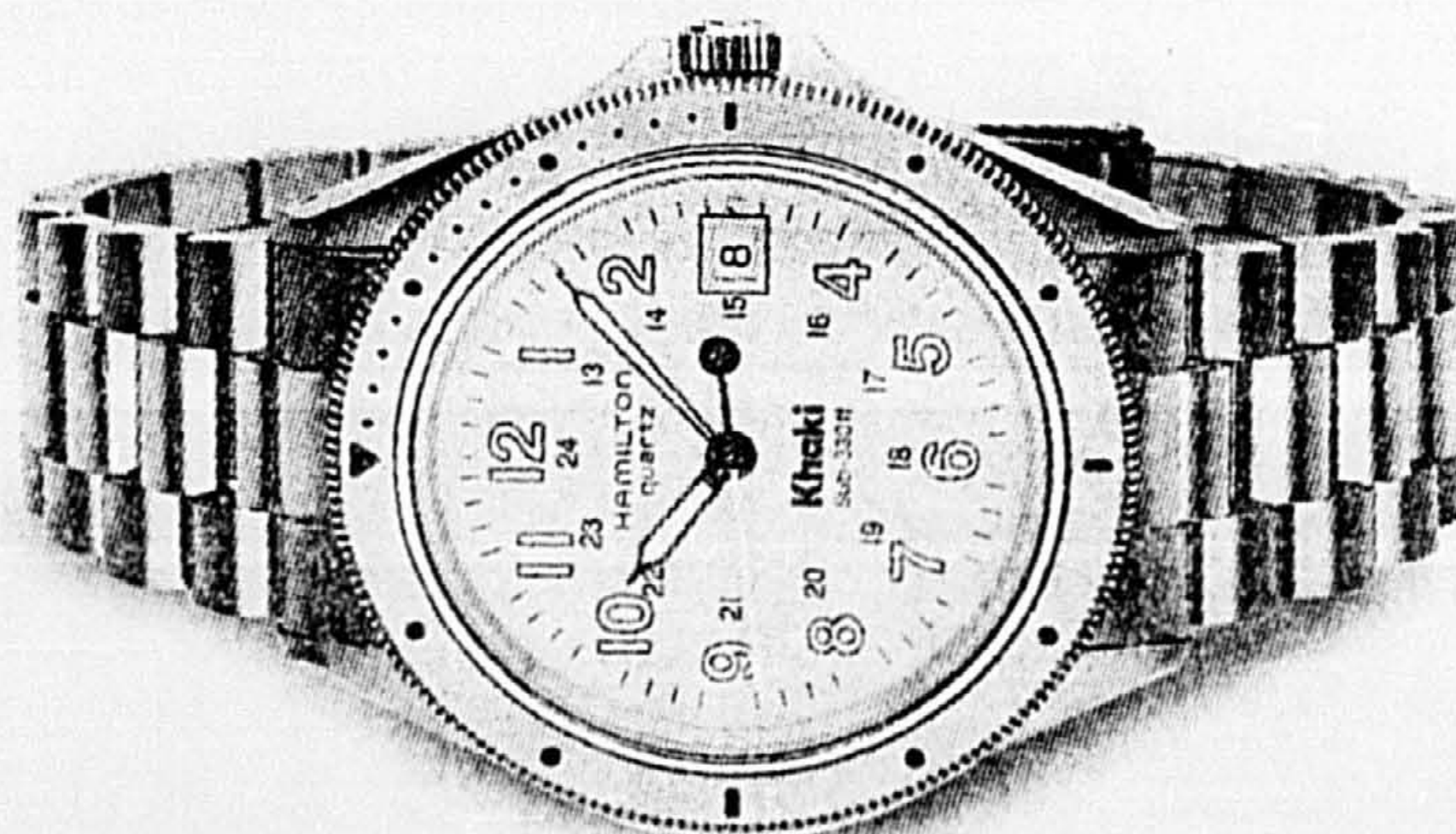
Croyez-vous possible qu'Imperial Tobacco ait songé à la possibilité d'accroître le caractère addictif de ses produits ?

Selon vous, les usagers du réseau routier paient-ils leur juste part ? À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 80 %
Non: 20 %

Hamilton

America's Timekeeper
Depuis 1892



En vente chez les détaillants Hamilton autorisés:
Montréal Birks Square Phillips,
Eliko et Roger Roy • Pointe Claire Birks

Le mot du jour sympathique

■ Cet adjectif signifie *aimable* en parlant de quelqu'un ou *agréable* en parlant de quelque chose. Il s'abrège en *sympa*.

— Un café très sympa.

Sympathique n'a pas le sens de *favorable, bien disposé, ouvert*. On ne dira pas de quelqu'un, par exemple, qu'il est *sympathique* aux idées nouvelles, mais qu'il leur est *favorable, ouvert*.

Paul Roux

L'EXPRESS DU MATIN



Vol de Tylenol

■ Le directeur de l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires, Normand Cadieux, a qualifié hier de sérieux le problème du vol de Tylenol dans des pharmacies de la région de Montréal. Selon M. Cadieux, des étalages complets d'analgésiques sont disparus dans des succursales depuis le début de l'année. Au moins une dizaine de pharmacies seraient la cible des voleurs. Ce qui est plus inquiétant encore, souligne-t-il, c'est l'utilisation que font les malfaiteurs du médicament. Des pharmaciens affirment que des vendeurs de cocaïne « coupent » la drogue avec du Tylenol.

Sang demandé

■ Bien que la situation se soit améliorée, les réserves de sang de la Croix-Rouge restent insuffisantes. Dans l'Est du Québec, elles ont atteint 80 % de leur niveau souhaitable, mais dans l'Ouest, elles n'ont atteint que 53 % de ce niveau (contre environ 30 % il y a trois semaines). Les groupes O positif (pour un des plus communs), O négatif et A négatif sont particulièrement en demande et leurs réserves pourraient chuter rapidement. La Croix-Rouge organise donc trois collectes d'urgence, qui auront lieu les samedi 5 avril (à Dollard-des-Ormeaux), 19 avril (à Brossard) et 3 mai (à Laval), de 9 h 30 à 16 h.

Gérald LeBlanc honoré

■ Journaliste à *La Presse* depuis 1984 et natif de Saint-Quentin, au Nouveau-Brunswick, Gérald LeBlanc recevra le 10 mai le Méritas 1997 de la Fédération académique du Québec. M. LeBlanc a



Gérald LeBlanc

aussi été correspondant parlementaire pour le journal *Le Devoir* et columnist au défunt *Montréal-Matin*. Cette année, la Fédération accordera aussi un Méritas académique à la soprano Rosemarie Landry, née à Caraquet et renommée comme l'une des grandes interprètes de la mélodie française.

Contre la violence envers les aînés

■ La Table de concertation abus-violence envers les aînés de Laval est en pleine campagne de prévention. Ses membres ont conçu un guide de dépistage et de prévention de la violence et offrent des dépliants sur les moyens d'assurer sa sécurité. La campagne se terminera par une série de séances d'information, qui se tiendront entre le 7 avril et le 27 juin, dans différentes associations et résidences de personnes âgées. Le guide indique que les victimes sont généralement des femmes qui vivent des problèmes de santé et sont dépendantes financièrement.

Grève évitée et menace de grève

■ La grève vient d'être évitée in extremis chez Spar aérospatiale, à Sainte-Anne-de-Bellevue, en banlieue ouest de Montréal. L'employeur et le syndicat des TCA (affilié à la FTQ), qui représente 150 techniciens et employés de bureau, ont conclu une entente de principe devant être soumise aux membres lundi. Par ailleurs, les négociations se poursuivent chez Canadair-Bombardier, à Saint-Laurent et Mirabel, pour éviter un arrêt de travail des 4700 salariés. Quarante-vingt-seize pour cent d'entre eux ont déjà voté en faveur de la grève et ils refusent déjà de faire des heures supplémentaires comme moyen de pression.

Les procureurs de la Couronne craignent les effets des réductions

YVES BOISVERT

Les substituts du Procureur général du Québec, chargés de mener les accusations criminelles, craignent que les compressions budgétaires ne rendent fréquents les acquittements injustifiés et les condamnations « à rabais » — un phénomène déjà bien présent, disent-ils.

Pour bien faire passer leur message, l'association des substituts a mandaté une sommité en la matière, l'avocat Jacques Bellemare, qui étudie présentement la situation au palais de justice de Montréal, et dont les conclusions « préliminaires » ne sont pas réjouissantes.

Il constate, comme le révèlent les statistiques, que malgré une baisse marquée du nombre de dossiers criminels, les heures passées en cour sont stables : il y a moins de dossiers, mais des dossiers plus longs et plus complexes.

Or, sauf pour les cas les plus lourds, la préparation de fond est à peu près inexistant. Les procureurs ont rarement le temps de rencontrer les témoins et les victimes (sauf dans les cas d'agressions sexuelles et de crimes importants contre les personnes).

Cela mène à des conclusions judiciaires indésirables : des acquittements non justifiés ou des ententes à rabais ou complaisantes (il demeure

que quelque 90 % des causes se règlent sans procès, par un aveu de culpabilité).

La réduction d'effectifs et la précarité grandissante nuisent également à l'administration de la justice. L'indépendance des procureurs de la poursuite, acquise seulement en 1964, (M^e Bellemare était le premier avocat permanent à la Couronne québécoise), est une garantie importante que les poursuites ne sont pas soumises aux pressions politiques ou autres. Or, sur les quelque 290 procureurs actuels au Québec, 35 ont perdu mardi leur permanence pour devenir des contractuels — aux mêmes conditions, cependant.

M^e Bellemare et le président de l'association des substituts, M^e Jacques Bélanger, s'étonnent de constater que le budget total des substituts tourne autour de 30 millions annuellement alors que la police coûte au Québec 1,25 milliard. Ils estiment que sans augmenter les dépenses publiques, une meilleure distribution de ces sommes pourrait améliorer la justice.

M^e Bellemare, qui a présidé un groupe de travail sur les méthodes d'enquête au Québec, répétait hier qu'il faudrait plusieurs procureurs d'expérience travaillant auprès des policiers pour les aider à monter leurs dossiers et à obtenir des mandats au-dessus de tout soupçon.

Deux avocats de Montréal, au fait, travailleront pendant deux ans à la Sûreté du Québec, apprenait-on hier. Mais il en faudrait davantage, dit M^e Bellemare. Les dossiers arriveraient à la Couronne bien faits et les risques de dérapage seraient limités.

M^e Bélanger ajoute que les outils informatiques de base ne sont même pas accessibles aux procureurs, qui doivent de plus en plus jouer à l'oreille. Les corps de police, pendant ce temps, se plaignent que les procureurs ne suivent pas toujours le rythme des accusations, par exemple dans le cas de Carcajou. « La meilleure façon de lutter contre le crime organisé, c'est d'accuser et procéder très rapidement », estime M^e Bellemare. En ce moment, les dossiers du genre fonctionnent à petite vitesse.

« On ne demande pas d'augmentation de salaire ou d'avantages sociaux ; on souhaite seulement avoir les moyens pour bien remplir notre mission sociale », insiste M^e Bélanger. Il constate que l'Ontario consacre plus de ressources pour soutenir les procureurs (qui sont en plus grand nombre toutes proportions gardées).

Le ministre de la Justice et le Barreau seront mis à contribution pour étudier la situation et tenter de l'améliorer.

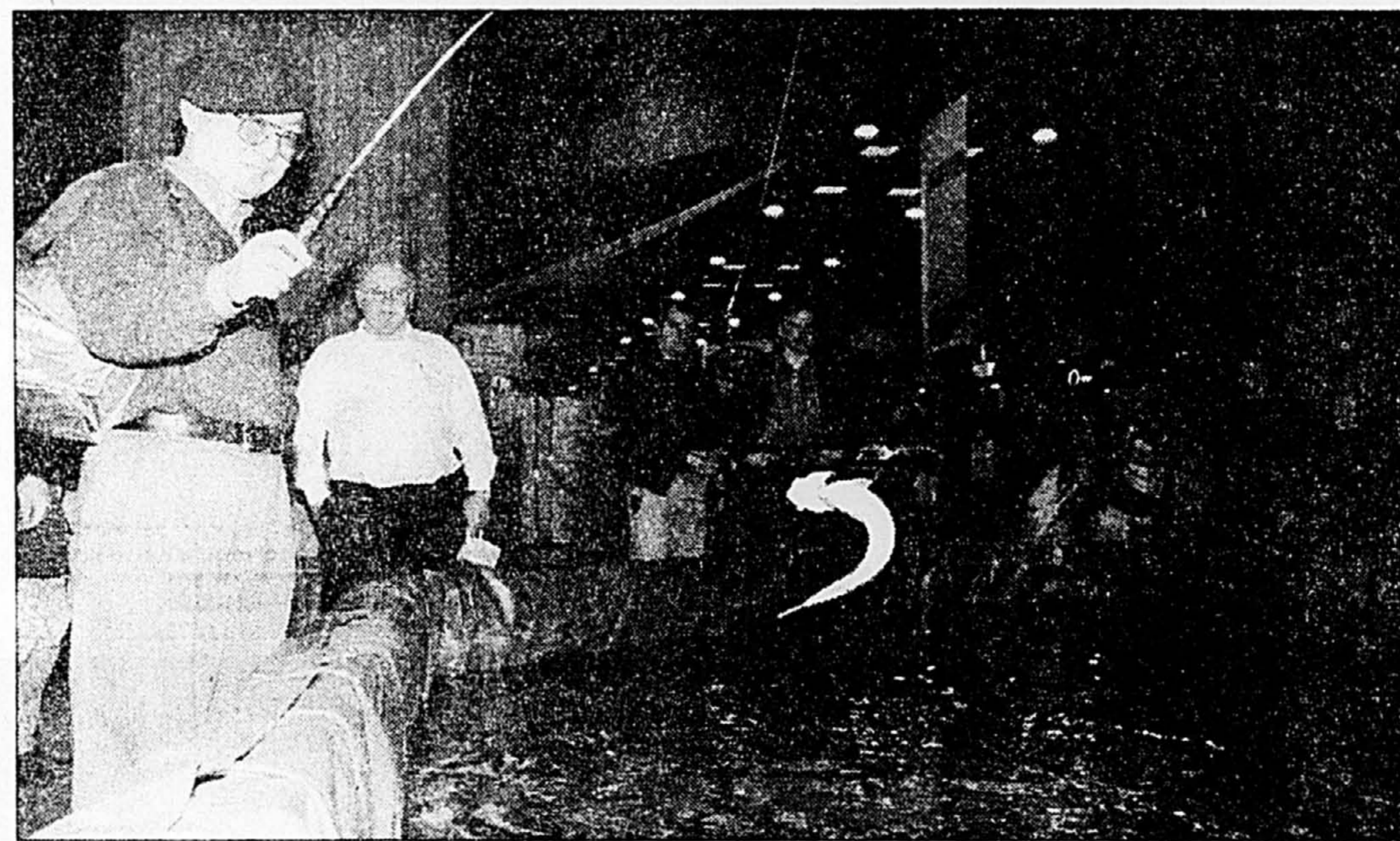


PHOTO PIERRE COTE, La Presse

Un voleur se tire dessus

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Un voleur malhabile s'est littéralement tiré une balle dans le pied (ou plutôt dans la jambe) hier en tentant de dévaliser le marché Liamime, une petite épicerie située au 6436, boulevard Saint-Laurent, près de la rue Beaubien, dans la Petite Italie.

Âgé d'environ 30 ans, l'homme s'est planté devant la caisse vers 15 h 45, exigeant qu'on lui remette les recettes du jour ainsi que plusieurs paquets de cigarettes.

Le propriétaire du commerce s'est exécuté aussitôt, mais alors qu'il se dirigeait vers le comptoir de tabac, une balle de calibre 44 (que la police n'a pas retrouvée) a traversé le magasin.

L'homme s'est aussitôt retourné, pour apercevoir le voleur reculer, trébucher et appuyer du coup sur la gâchette de son revolver.

Son agresseur assommé et perdant beaucoup de sang, l'épicier a rapidement composé le 911. Et les policiers ont facilement arrêté le suspect, qu'on a transporté à l'Hôtel-Dieu, où l'on ne craint pas pour sa vie.

Doublement imprudent, le voleur n'a pas pris soin de se masquer avant de pénétrer dans l'épicerie... qu'il fréquente pourtant régulièrement ! Même sans sa maladresse, on peut donc imaginer qu'il aurait tôt ou tard visité le palais de justice, où il sera accusé de vol qualifié aujourd'hui.

La saison change, changez-vous

LANCÔME

Cadeau avec achat...

Achetez pour 21 \$ ou plus et vous recevrez gratuitement Touches de beauté, votre prime de 7 articles présentés dans une coquette pochette à cosmétiques :

- Eau de bienfait (eau démaquillante et tonifiante aux vitamines) 60 ml,
 - Rouge Sensation (rouge à lèvres multi-sensations couleur caramel),
 - Rouge Absolu (rouge à lèvres mat longue tenue de couleur matte fresco)
 - Définition (mascara haute définition, noir)
 - Poème (lait qui berce) 30 ml
 - Brosse à cheveux Lancôme
- * Offre en vigueur du 3 au 20 avril 1997, ou jusqu'à épuisement des stocks. Une prime par client



Primordiale Yeux

Ouvrez l'œil sur la beauté. Primordiale Yeux de Lancôme, grâce à ses nanocapsules MD de vitamine E pure, protège l'épiderme contre les facteurs de vieillissement. Résultat? En 8 jours, une peau autour de l'œil plus lisse, plus douce, plus fraîche. Format 15 ml offert à 48 \$

AILES

LES AILES DE LA MODE

MAIL CHAMPLAIN 672-4537 • CARREFOUR LAVAL 682-4537

À NE PAS MANQUER

Dans le cahier PLUS de **La Presse** de samedi :
Des emplois pour les jeunes : illusion ou réalité ?



Défi EMPLOI 18-25

La CECM veut cinq commissions scolaires dans l'île

Elle recommande deux commissions francophones, deux anglophones et une catholique

MICHELE OUMET

Le conseil des commissaires de la CECM a adopté hier soir une résolution recommandant la création dans l'île de Montréal de deux commissions scolaires francophones, deux anglophones et une catholique qui serait, évidemment, la CECM. Au total, le nombre de commissions scolaires passerait de huit à cinq.

En fait, la CECM ne déroge pas d'un iota à sa position traditionnelle et exige que son territoire soit maintenu intégralement.

Lorsque la ministre de l'Éducation, Pauline Marois, a annoncé qu'elle réduisait le nombre de commissions scolaires au Québec,

elle a refusé de se prononcer sur le sort de Montréal. Elle a plutôt demandé au Conseil scolaire de l'île de Montréal (CSIM) de lui proposer des scénarios de restructuration d'ici le 15 avril. Montréal est touché par l'article 93 de la Constitution qui protège les droits des catholiques et des protestants. La ministre ne peut pas redessiner la carte des commissions scolaires à Montréal sans maintenir une structure catholique. Les commissions scolaires francophones et anglophones se superposent donc sur la CECM. Par contre, seuls les catholiques auront le droit de fréquenter une école qui appartient à la CECM. Pour les parents, le choix de l'école risque de devenir un véritable casse-tête.

Ce soir, le Conseil scolaire de l'île doit adopter les recommandations qu'il remettra à la ministre.

Hier soir, le parti au pouvoir à la CECM, le Regroupement scolaire confessionnel, présidé par Michel Pallascio, a pris de court l'opposition, le MEMO (Mouvement pour une école moderne et ouverte) en déposant le scénario qu'elle entend défendre devant le Conseil scolaire. Le MEMO a évidemment voté contre. Il s'oppose à la superposition des commissions scolaires qui, croit-il, risque de rendre les écoles de quartier beaucoup moins accessibles.

Mais c'est ce soir que les représentants des huit commissions scolaires de l'île débattront

des recommandations à adopter. La Commission des écoles protestantes du grand Montréal (CEPGM) a déjà voté en faveur d'un scénario similaire à celui de la CECM, soit la création de deux ou trois commissions scolaires francophones et deux anglophones. La CEPGM souhaite aussi que son territoire soit maintenu intégralement.

Les autres commissions scolaires suivront-elles? Y aura-t-il consensus? Le Conseil va-t-il envoyer un ou des scénarios à la ministre? Chose certaine, la CECM et la CEPGM contrôleront 8 des 17 votes à la table du Conseil. Elles doivent aller en chercher au moins un autre pour faire adopter leur position.

Des freins d'ambulances se bloquent sans raison

CATHERINE VACHON

Depuis deux semaines, plusieurs ambulances de Montréal ont vu leur frein d'urgence s'enclencher automatiquement alors qu'elles roulaient et ont été brusquement bloquées en pleine circulation.

Ces ambulances, toutes de marque General Motors et de type Top Kick, ont en commun une option «frein de stationnement électrique hydraulique». Au lieu du traditionnel frein manuel, ce système automatique, baptisé Celenoid, déclenche par ordinateur l'immobilisation lors d'un stationnement.

Ces ambulances représentent plus des deux tiers du parc d'Urgences Santé à Montréal, soit 105 ambulances sur un total de 150.

Ces deux dernières semaines, cinq véhicules auraient ainsi été bloqués. «Le dispositif se déclenche alors qu'il ne doit pas se déclencher», ne peut que constater Gilles Gauthier, PDG d'Urgences Santé. L'ambulance doit alors s'immobiliser en bordure de la chaussée et attendre le remorquage et l'arrivée d'une autre ambulance.

Déjà, depuis un an, une cinquantaine de véhicules ont connu des problèmes, lors du démarrage cette

fois, après une période de stationnement: le système ne voulait pas se désenclencher et le véhicule ne pouvait donc pas repartir. Urgences Santé avait alors imputé cette défectuosité à la faiblesse des batteries, que l'alternateur n'alimentait plus correctement.

Aucune victime n'est heureusement à déplorer. Lundi, une ambulance victime du même blocage a été impliquée dans le carambolage sur l'autoroute Ville-Marie. Un bénéficiaire était à bord, mais l'ambulance roulait à 10 km/h. Dans quatre autres cas, seul un ambulancier se trouvait au volant.

Yves Imbeault, président du Rassemblement des employés techniciens ambulanciers du Québec, prétend pourtant que «s'il n'y a

pas eu de blessure, c'est parce qu'on a jusque-là été très chanceux. Mais il ne faut pas attendre qu'un événement tragique se produise pour réagir!» M. Imbeault ajoute qu'un freinage brusque peut aussi créer un accident avec le véhicule qui roule derrière. Aucune lumière de stop ne s'allume lorsque l'ambulance se bloque!»

Depuis une semaine, Urgences Santé, la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), avertit des risques pour les ambulanciers, ainsi que le fabricant General Motors, qui n'a reçu aucune plainte, s'affaire main dans la main à déterminer les causes du problème. Urgences Santé et le siège de General Motors à Detroit ont mis leurs experts sur le dossier. La

CSST a également chargé des ingénieurs de Polytechnique d'y plancher.

Le 24 mars, les trois parties se sont réunies, mais elles n'ont pour l'instant pas fourni la moindre explication à la déficience du système Celenoid. Un antécédent devrait pourtant permettre aux experts d'y voir plus clair. En décembre, on avait, dans un cas identique de blocage, pu déterminer la cause: une infiltration d'eau dans le système hydraulique, qui contient de l'huile. Avec le froid, l'eau a gelé, bloquant la circulation de l'huile puis tout le système. L'étanchéité du contenant a alors été modifiée.

A ce jour, Urgences Santé n'a retiré aucune de ces ambulances de la circulation.

10^e ANNIVERSAIRE

passionnant

ACURA

LOCATION
Pour un temps limité
L'Acura 2,2CL 1997
358\$*
Transport et préparation inclus

LOCATION
Pour un temps limité
La Série TL
à compter de
408\$*
Transport et préparation inclus

Trois FAÇONS

emballantes

DE FAIRE LA FÊTE

LOCATION
Pour un temps limité
L'Acura 3,5RL 1997
598\$*
Transport et préparation inclus

Financement
4,8%
sur la Série TL
et la 3.5RL

une **NSX** pour l'été

ACURA

Une vision qui inspire un élan de passion.

* Tarifs mensuels de location basés d'une durée de 48 mois, établis pour la 2.2CL, modèle YA114V (total des paiements: 17 184 \$), la 2.5TL, modèle UA264V (total des paiements: 19 584 \$), et la 3.5RL, modèle KA965V (total des paiements: 28 704 \$). Un acompte (de 3 700 \$ pour la 2.2CL, 3 100 \$ pour la 2.5TL, et de 5 500 \$ pour la 3.5RL), un dépôt de sécurité (pour la 2.2CL et la 3.5RL) et un premier versement sont requis. Allocation de 24 000 km par année (hors de 0.10 \$ par km supplémentaire). Taxes, frais d'immatriculation et assurances en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour la valeur résiduelle prédéterminée. Offre disponible seulement par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. Sous la supervision du crédit. Les deux premiers services d'entretien (pneus et sauto) sont compris dans le prix de location-bail des Acura 2.2CL, 2.5TL et 3.5RL.

«Attendez-vous que l'on fasse une crise avant de nous aider?»

Donnez :

ÉPILEPSIE CANADA
ou à l'Association de l'épilepsie de votre région

(514) 845-7855 • 1 800 860-5499

SALON DU LIVRE ANCIEN DE WESTMOUNT
le dimanche 6 avril 1997
au Victoria Hall, 4626 ouest, rue Sherbrooke, Westmount, de 10 h à 17 h - Entrée: 1\$
Rens.: 935-9581

18 LIBRAIRES

Faites réemailer votre baignoire.

10 ans d'expérience
* Rabais de **60\$**

OFFRE SPÉCIALE
130\$*
GARANTIE 5 ANS
valable jusqu'au 12 avril

du prix courant avec ce coupon

Tél.: (514) 325-7041

SOLITAIRE

0.25 carat 458 \$ Prix courant 916 \$
0.50 carat 788 \$ Prix courant 1576 \$
1 carat 2788 \$ Prix courant 5576 \$

LE PARCHEMIN
DEPUIS 1964

Nos diamants et pierres précieuses sont sélectionnés par le Laboratoire géométrique du Canada

Mezzanine Métro Berri-UQAM 1500, rue Berri, Montréal 845-5243 sans frais 1 800 667-6878

loto-québec résultats

Super 7 Tirage du 97-04-02

1 ^{er} numéro	2 ^e numéro
974552	437906
10 000 \$	10 000 \$
3 ^e numéro	4 ^e numéro
077171	019895
10 000 \$	100 000 \$

Ces 4 numéros gagnants sont décomposables

Banco Tirage du 97-04-02

1 3 8 9 12
13 20 25 31 34
40 43 47 48 52
54 57 62 64 67

Quintenny Tirage du 97-04-02

3 4
402 1348

Extra Tirage du 97-04-02

NUMÉRO 287454

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

ACURA LES CONCESSIONNAIRES FIAIBLES

ACURA GABRIEL 4648, boul. St-Jean, Dollard-des-Ormeaux. 696-7777	LES GALERIES ACURA 7100, boul. Métropolitain Est, Anjou. 354-8811	ACURA BROSSARD 9100, boul. Taschereau Brossard. 659-1616	ACURA PLUS 255, boul. de la Seigneurie, Blainville. 435-4455
LUCIANI ACURA 4040, rue Jean Talon O., Montréal. 340-1344			

OTS : seuls les corps de deux des cinq victimes ont été réclamés

MARCEL LAROCHE

Douze jours après la dernière tragédie de l'Ordre du Temple solaire survenue à Saint-Casimir-de-Portneuf, seuls deux des cinq cadavres ont été réclamés par les parents ou amis des victimes.

Le corps de Bruno Klaus, un immigré suisse dont l'ex-épouse, Rose-Marie Klaus, est présentement au Québec, a déjà été incinéré à Sainte-Anne-de-la-Pérade, tandis que celui de la Québécoise Pauline Riou a été confié à sa famille, au lac Saint-Joseph, dans la région de Québec.

Quant aux trois autres victimes, Didier Quèze, sa femme Chantal Goupillot-Quèze, ainsi que Suzanne Druau, leurs corps sont toujours gardés à la morgue de Montréal, aucune décision n'ayant encore été prise par les familles qui habitent Le Havre, dans le nord-ouest de la France.

Loin de s'inquiéter de cette situation inhabituelle, M. François

Houle, responsable des communications au Bureau du coroner, à Québec, a indiqué hier à *La Presse* que des démarches se poursuivent avec les membres des familles dans le but de rapatrier les corps des victimes dans leur pays d'origine.

Le porte-parole du Bureau du coroner a précisé que des demandes d'informations ont été acheminées aux parents par l'entremise du consulat de France et du ministère des Affaires internationales du gouvernement du Québec.

« La décision finale de rapatrier ou non les corps revient uniquement aux membres de la famille, et le Bureau du coroner est justement là pour faire respecter leur volonté », a cependant ajouté le relationniste François Houle.

Il est important de préciser que tous les frais de rapatriement des corps reviennent uniquement aux familles des victimes, ou encore aux autorités françaises concernées par ce dossier.

Par ailleurs, le rapport détaillé

de l'enquête de la SQ sur l'incendie criminel survenu le soir du 22 mars dernier, à Saint-Casimir, doit être soumis incessamment à un substitut du procureur général.

Les enquêteurs attendent aussi les résultats des analyses en laboratoire, dont des expertises en toxicologie et des tests de comparaison d'écriture faits sur des lettres adressées aux médias, pour terminer leur travail.

« Vu la complexité de ce volumineux dossier, il faut s'attendre à ce qu'il soit étudié sous tous ses angles avant de savoir si des accusations criminelles pourraient être portées dans ce dossier », a indiqué hier l'agent Réal Ouellet, de la SQ.

En fait, la SQ demeure très sceptique sur les agissements des trois enfants du couple Quèze, âgés de 13 à 16 ans.

Les adolescents ont été confiés aux bons soins de la DPJ, qui assure leur bien-être et leur sécurité en attendant la conclusion de l'enquête policière.

Les Fils de Marie mis en « tutelle » par Rome

DENIS ARCAND

Un groupe religieux dont la présence à Cornwall, en Ontario, suscite la controverse s'est vu imposer un tuteur par Rome.

Les Fils de Marie, qui comptent quatre prêtres à Cornwall et une quarantaine ailleurs dans le monde, sont depuis la semaine dernière sous l'autorité de l'évêque de Timmins, Mgr Gilles Cazabon, nommé « commissaire » par Rome.

Les Fils de Marie émanent de l'Armée de Marie, dont la fondatrice, Marie-Paule Giguère, de Québec, s'est déjà présentée comme la réincarnation de la Vierge Marie. Leur présence dans la région de Cornwall a été critiquée dans *La Presse* de samedi dernier par deux laïques et trois prêtres du diocèse. L'Armée de Marie a été bannie des églises de Québec en 1987 et désavouée par trois tribunaux canoniques de Rome.

« La nomination de Mgr Caza-

bon est l'équivalent d'une mise en tutelle », a expliqué le père Francis Morrissey, professeur de droit canonique à l'université Saint-Paul d'Ottawa. « Il devient le supérieur de la communauté, choisi à l'extérieur, ce qui est rare. »

Mgr Cazabon, joint à Timmins, a indiqué qu'il partira pour Rome à la mi-avril et qu'il connaîtra l'aboutissement des détails de son mandat.

Dans la région de Cornwall, des citoyens et des prêtres ont apporté leur soutien aux Fils de Marie et aux huit religieuses des Filles de Marie (qui, elles, ne sont pas visées par la tutelle).

Le porte-parole des Fils de Marie à la maison mère de Québec, Michel Palud, a décrit comme « ni une bonne nouvelle, ni une mauvaise nouvelle » la nomination de Mgr Cazabon : « C'est signe que le Vatican s'occupe de nous. Nous espérons que c'est une étape vers la reconnaissance de notre communauté. »

Troisième motard accusé du meurtre du « Pic » Rivard

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Un troisième motard, membre des Nomads et ancien président des Hells Angels de Trois-Rivières, vient d'être accusé du meurtre de Claude « Le Pic » Rivard, tué par balles le 2 février 1993.

Louis « Melou » Roy, 37 ans, est déjà détenu à Québec où il subit un autre procès pour meurtre. Les policiers le ramèneront à Montréal dès que le jury aura rendu son verdict.

Selon la police, c'est lui qui a commandé et planifié le meurtre de Rivard avec Mario Brouillette (25 ans), un ancien membre des Rowdy Crew (liés aux Bells), qui demeure introuvable.

Ce sont Mario Lussier (33 ans) et Serge Quesnel (26 ans) qui au-

raient assassiné Rivard. Lussier a été arrêté quelques heures après l'assassinat et Quesnel, deux semaines plus tard. Ce dernier se trouvait alors en prison pour une autre histoire et a dénoncé ses complices avant de plaider coupable face à des accusations moins graves.

Rivard a été tué à Pointe-aux-Trembles, à l'angle de la 8^e Avenue et de la rue Notre-Dame. Les suspects l'auraient abattu à deux pas de chez lui, alors qu'il se trouvait au volant de sa Suzuki blanche, immobilisée devant un feu rouge. Revendeur de drogue associé au clan des frères Pelletier, l'homme de 38 ans a été victime de la guerre opposant son groupe (les Rock Machine) aux Hells Angels.



Société en commandite Stationnement de Montréal

Faits saillants, états financiers 1996

Exercice terminé le 31 décembre 1996

Après seulement deux ans d'existence, Stationnement de Montréal repose sur une base financière solide qui lui permettra de mieux répondre aux attentes des consommateurs automobilistes et des marchands. Elle misera sur la technologie pour ses parcomètres, le service à la clientèle, l'aménagement de ses autoparcs et la sécurité.

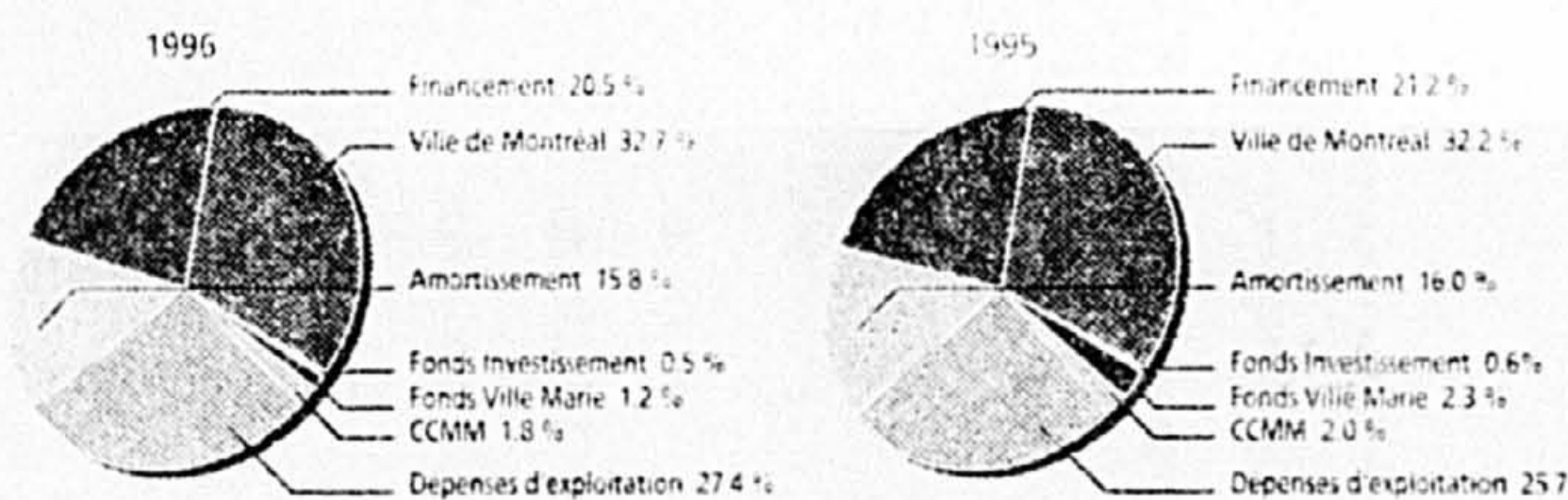
André David,
Président-directeur général

Attribution des fonds (en milliers de dollars)	1996	1995
Ville de Montréal	7 291 \$	6 592 \$
Financement/56,8 M\$	4 583	4 347
Amortissement	3 530	3 265
Depenses d'exploitation et autres depenses non compensées	6 105	5 268
Chambre de commerce du Montréal Métropolitain	400	400
Fonds Ville-Marie	279	473
Fonds investissement	120	118
	22 308 \$	20 463 \$

Faits saillants de l'exercice terminé le 31 décembre 1996

- Revenus de 22 307 612 \$, soit une hausse de 9 % par rapport à 1995
- Les sommes versées par la Société à la Ville de Montréal en compensation, redevances, taxes et permis s'élevaient à 7 290 818 \$, soit une hausse de plus de 10 % comparativement à 1995
- La contribution au Fonds de développement économique Ville-Marie est de 278 778 \$ conformément aux termes de l'Entente avec la Ville de Montréal, une baisse de 40 % comparativement à 1995
- Les dépenses d'exploitation se chiffrent à 6 104 670 \$ soit en hausse de 826 833 \$ comparativement à 1995 suivant ainsi le développement de l'entreprise

Attribution des fonds



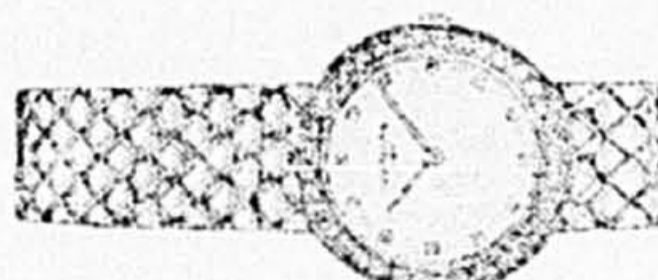
Pour obtenir une copie de la Revue financière incluant les États financiers de la Société, veuillez compléter et poster ce formulaire à l'adresse suivante:
Stationnement de Montréal - 700, rue St-Jacques, Montréal (Québec) H3C 1E9 ou faites le parvenir par télécopieur au 514-868-3702.

Nom et prénom _____
Adresse _____
Ville _____ Code postal _____

La Patek Philippe dame ref. 4820/1 appartient à la collection Calatrava. Elle est décorée de 36 diamants délicatement sertis dans l'or 18 carats de son boîtier. Comme chacune de nos montres, son fini artisanal la rend unique. Cela explique que Patek Philippe soit si souvent choisi pour séduire également les générations futures. Pour que leur sélection reste un plaisir authentique, nos montres sont disponibles chez les meilleurs joailliers du monde.

Fondez votre propre tradition.

PATEK PHILIPPE GENEVE



Exclusif chez:

KAUFMANN de SUISSE
BIJOUX ET MONTRES • DEPUIS 1954

2195 RUE CRESCENT, (près de Sherbrooke), (514) 848-0595
MONTRÉAL

AVENTURE ELECTRONIQUE

Les meilleurs prix garantis*

La FIÈVRE du PRINTEMPS avec Panasonic et Technics

Panasonic

35" stéréo

TÉLÉVISEUR 35" STÉRÉO

- Tube écran «PanaBlack»
- Image-sur-image
- Télécommande de ciné-maison
- 750 lignes de résolution

Jusqu'à épuisement des stocks et peut être un démonstrateur.

1799⁹⁹

Panasonic

GA00

27" stéréo

ULTRA NOIR DE CLASSE INFORMATIQUE

- 700 lignes de résolution
- Stéréo DEX
- «surround sound»
- Menu trilingue
- Image sur image à 2 syntonsateurs
- Prises A/V avant/arrière
- Sortie audio fixe/variable
- Prise S-video

MEUBLE INCLUS

Jusqu'à épuisement des stocks et peut être un démonstrateur.

1198⁸⁸

Panasonic

P4651

MAGNÉSCOPE 4 TÊTES STÉRÉO

- Télécommande pour téléviseur/cablosélecteurs multi-marques
- Affichage à l'écran trilingue

Jusqu'à épuisement des stocks et peut être un démonstrateur.

348⁸⁸

Panasonic

P206K

CAMÉSCOPE VHS-C

- Viseur couleur
- Zoom automatique 14x à vitesse variable
- Système Hi-Tech à 4 lites vidéo
- Tirage automatique

Jusqu'à épuisement des stocks et peut être un démonstrateur.

1698⁸⁸

Technics

T927CPKG

NOUVEAU MODÈLE

MEUBLE INCLUS

GRATUITS

Haut-parleurs centre et arrières

Val 149⁹⁹

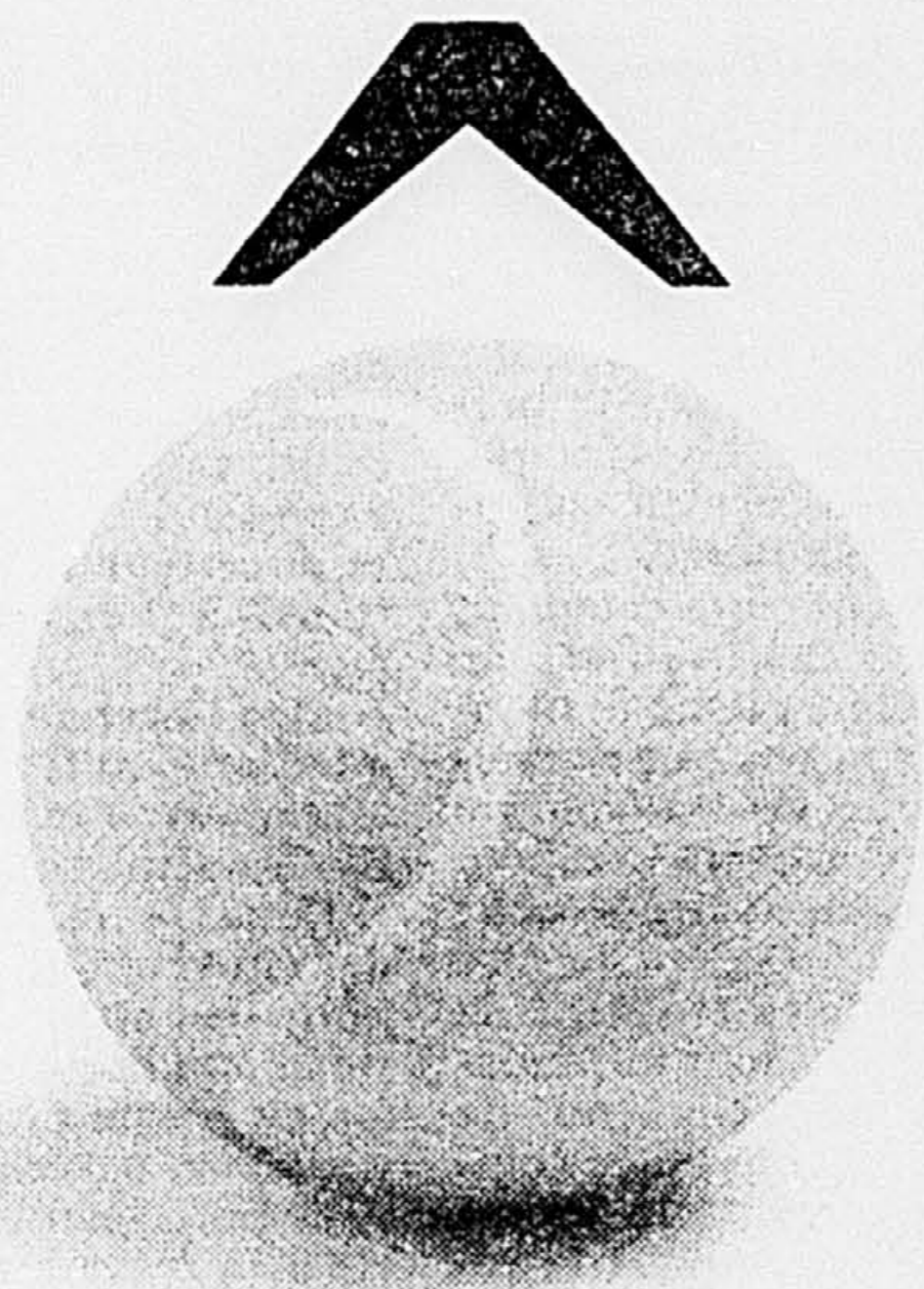
CHAÎNE HAUTE FIDÉLITÉ

- Système ambiophonique Dolby Pro Logic
- Amplificateur stéréo de 110 W par canal
- Mega-changeur CD
- Enceintes acoustiques 3 voies à 3 haut-parleurs
- Circuits d'amplification Classe H+
- Magnétophone à double platine avec auto-inversion
- Télécommande AV

1399⁹⁹

Les photos peuvent différer des modèles en vente. Certains articles ne sont pas disponibles dans tous nos magasins. *Lors d'un achat aux mêmes conditions dans la même région, chez un marchand autorisé qui a la marchandise en stock. Détails en magasin.

BROSSARD 8100 boul. Taschereau (514) 923-8100	CENTRE FAIRVIEW Entrée boul. Brunswick (514) 630-6815	CHÂTEAUGUAY 19 boul. St-Jean-Baptiste (514) 698-2005	DÉCARIE 6500 boul. Décarie, Carré Décarie (514) 733-6900	DRUMMONDVILLE Carrefour Super Carnaval (819) 472-3124	LASALLE 7800 boul. Newman (514) 595-7800	LAVAL 3956 Autoroute 440, Décor 440 (514) 686-3956	LONGUEUIL 3714 Chemin Chambly (514) 674-3714	MONTRÉAL 3530 boul. St-Joseph E. (514) 255-3520	ST-LÉONARD 4550 boul. Métropolitain E. (514) 722-4550	SHERBROOKE 3280 boul. Portland (819) 346-6633	TROIS-RIVIÈRES Carrefour Trois-Rivières-Ouest (819) 691-4520
--	--	---	---	--	---	---	---	--	--	--	---



Canada

Coupe Davis
Canada - Venezuela : 4, 5, 6 avril 1997

Après la victoire canadienne contre les Bahamas, c'est au tour des durs à cuire du Venezuela de venir se frotter aux Connell, Lareau, LeBlanc et Nestor.

Pour seulement 15 \$ par jour, venez encourager les plus fines gachettes du pays dans cet ultime duel pour l'accession au Groupe mondial de la coupe Davis. Car dites-vous bien que le Venezuela, ce ne sera pas des vacances pour les joueurs canadiens. Heureusement, tous les plus beaux coups seront permis.

Pavillon Bell du Centre de tennis du parc Jarry

Billets disponibles aux comptoirs Admission :
15 \$/jour, 35 \$/week-end
Renseignements : 273-1515

BILLETS
514 790-1245
1 800 361-4595

La Presse


COUPE DAVIS
par **NEC**



LA CORDÉE VOUS PRÉSENTE SES NOUVELLES

DIMENSIONS

SUPER SOLDE
DU JEUDI 3 AVRIL AU
DIMANCHE 6 AVRIL
SEULEMENT

Parka La Cordée Gore-tex rég.: 219\$



99\$

Soulier Merrell Approach rég.: 79,95\$



49⁹⁵

Sacs à dos Lowe sélectionnés



40%
DE RABAIS

Tentes Mountain Hardwear sélectionnées



40%
DE RABAIS



T-shirt Orange gratuit
aux 50 premiers clients
chaque jour

ET PLUSIEURS AUTRES
RABAIS DÉMESURÉS!



- maintenant
33 000 pi. ca.
- nouveau
département
nautique
- mur d'escalade
intérieur

PARTICIPEZ À NOTRE GRAND CONCOURS

Marchez sur l'Everest

1^{er} PRIX VALEUR DE 9 500\$

Voyage de trois semaines pour deux personnes
sur les sentiers de l'Everest, au Népal, avec

Club Aventure

2^{ème} PRIX VALEUR DE 1 500\$

Vélo de montagne
Trek Y-3



3^{ème} PRIX VALEUR DE 965\$

Un ensemble (parka et pantalon)
North Face Mountain
Gore-tex



Règlements complets en magasin

PLUS DE
11 000\$
EN PRIX

COUPON DE PARTICIPATION

Marchez sur l'Everest
Tirage le 28 juin 1997

Complétez ce coupon de participation
et déposez-le au magasin dans la
boîte prévue à cet effet. Le concours
se termine le 27 juin 1997.

Nom
Adresse
Ville
Province Code postal
Téléphone (.....)

LP-01



2159, rue Sainte-Catherine Est, Montréal H2K 2H9
(514) 524-1106

 **Métro PAPINEAU**
STATIONNEMENT FACILE

Les plans du nouveau pavillon Albert-Prévost révisés à la baisse

CLAUDE-V. MARSOLAIS

Des contingences budgétaires ont forcé la direction de l'hôpital du Sacré-Coeur à modifier les plans de l'agrandissement du pavillon Albert-Prévost, réservé aux soins psychiatriques. De quatre étages, la nouvelle bâtisse sera réduite à trois étages et ne comptera ni auditorium ni cafétéria comme cela avait été prévu à l'origine.

Les membres de la Commission du développement urbain de Montréal (CDUM) ont approuvé mardi soir les modifications proposées au plan original qui avait été voté par le conseil municipal le 31 janvier 1994. Toutefois, le vice-président de l'organisme, Michel Prescott, a indiqué que les membres de la Commission avaient eu l'impression d'avoir été mis devant le fait accompli puisque les travaux d'agrandissement ont débuté en septembre dernier sans qu'aucune demande de modification ne leur soit présentée.

L'architecte responsable des travaux, Dominique Coletti, a expliqué que le budget prévu pour l'agrandissement du pavillon psychiatrique avait été fixé à 9,5 millions mais que les soumissions reçues en fonction d'un édifice de quatre étages dépassaient ce montant de 1,7 million. « Nous avons été dans l'obligation de revoir nos plans afin de rendre le projet plus

modeste. C'est ainsi que l'on a sacrifié l'auditorium, une salle de loisirs et d'activités sportives et la cafétéria afin de conserver le nombre de 111 unités de soins prévues à l'origine », a-t-il précisé.

Le Service de l'urbanisme s'est dit d'avis que les modifications ne changeront pas la configuration du bâtiment et le traitement des façades comme le prévoient les plans originaux. On signale même qu'il y aura moins d'impact sur les espaces boisés existants. On aménagera en effet 156 places de stationnement plutôt que 185.

L'agrandissement du pavillon Albert-Prévost était rendu nécessaire par la vétusté du vieil édifice qui ne répondait plus à l'objectif de fournir des espaces de travail ainsi que des chambres plus fonctionnels et plus sûrs.

L'institution s'est développée au fur et à mesure des besoins, la première partie ayant été construite en 1919 sous le nom de Sanatorium Prévost qui offrait un lieu de cure aux malades nerveux tandis qu'en 1954, on érigea une nouvelle aile. L'ensemble des bâtiments fut alors baptisé Institut Albert-Prévost qui devint un centre d'enseignement psychiatrique affilié à l'Université de Montréal. En 1972, l'institution fut fusionnée à l'hôpital du Sacré-Coeur à la suite d'un long conflit à la direction.

Les infirmières mettent leurs connaissances à jour sur le VIH et le sida

MARIE-FRANCE LÉGER

Les infirmières ont décidé de mettre leurs connaissances à jour en matière de VIH/sida: 65 professionnelles suivent actuellement à Montréal une session de formation de trois jours qui leur permettra à leur tour de donner un enseignement dans les régions moins bien desservies.

L'Ordre des infirmières du Québec et le Centre québécois de coordination sur le sida (CQCS) se sont associés pour créer ce réseau de formateurs. Actuellement le Québec affiche le deuxième taux de décès par sida au pays.

Au 31 décembre 1996, Santé Canada recensait 14 536 cas de sida déclarés, soit 5810 en Ontario, 4767 au Québec et 2409 en Colombie Britannique. Le Québec maintient ainsi sa position dans le peloton de tête des provinces les plus touchées.

« Ce qui est nouveau, c'est qu'on a identifié un besoin de formation plus spécifique. Il y a beaucoup de compétences à développer », a souligné hier Antoinette Lambert, formatrice auprès des infirmières.

Ce réseau infirmier existe dans les faits depuis 1989, mais on s'est rendu compte que la formation n'avait pas évolué au même rythme que la maladie. Ainsi, aujourd'hui,

l'infection par le VIH mène inévitablement à une maladie chronique, ce qui exige notamment une connaissance approfondie des nouvelles approches thérapeutiques. Mais tous les aspects entourant le sida doivent aussi être abordés, pas seulement les derniers médicaments sur le marché. Le sida fait désormais partie du paysage quotidien de bon nombre de personnes atteintes et de professionnels de la santé, poursuit Mme Lambert, il faut donc adapter nos façons de soigner et d'approcher la maladie.

« On parle de plus en plus de gens vivant avec le VIH. L'infirmière doit accompagner les gens qui travaillent sur leur santé dans les aspects de la vie quotidienne », a-t-elle précisé. On parlera aussi de nutrition, de sexualité, de soins infirmiers incluant les soins aux utilisateurs de drogue.

Les 65 infirmières volontaires en formation proviennent de tous les types d'établissements, hôpitaux, CLSC, maisons d'hébergement. Elle se sont toutes engagées à livrer à leur tour l'enseignement dans leur milieu. « Les régies régionales ont accepté de leur laisser du temps pour servir de formatrices à leur lieu de travail », a ajouté Mme Lambert.

L'ÉVÈNEMENT
COMPLÈTEMENT
ÉCLATÉ
MAZDA

DES OFFRES FRACASSANTES SUR LA PLUS ÉCLATÉE DES BERLINES!

Pour un temps limité, offrez-vous la Mazda Protégé SE 1997 en choisissant une de ces trois offres fracassantes :

CLIMATISEUR SANS FRAIS

(installé par le fabricant)

OU

CRÉDIT ÉQUIVALENT DE 1 000 \$

OU

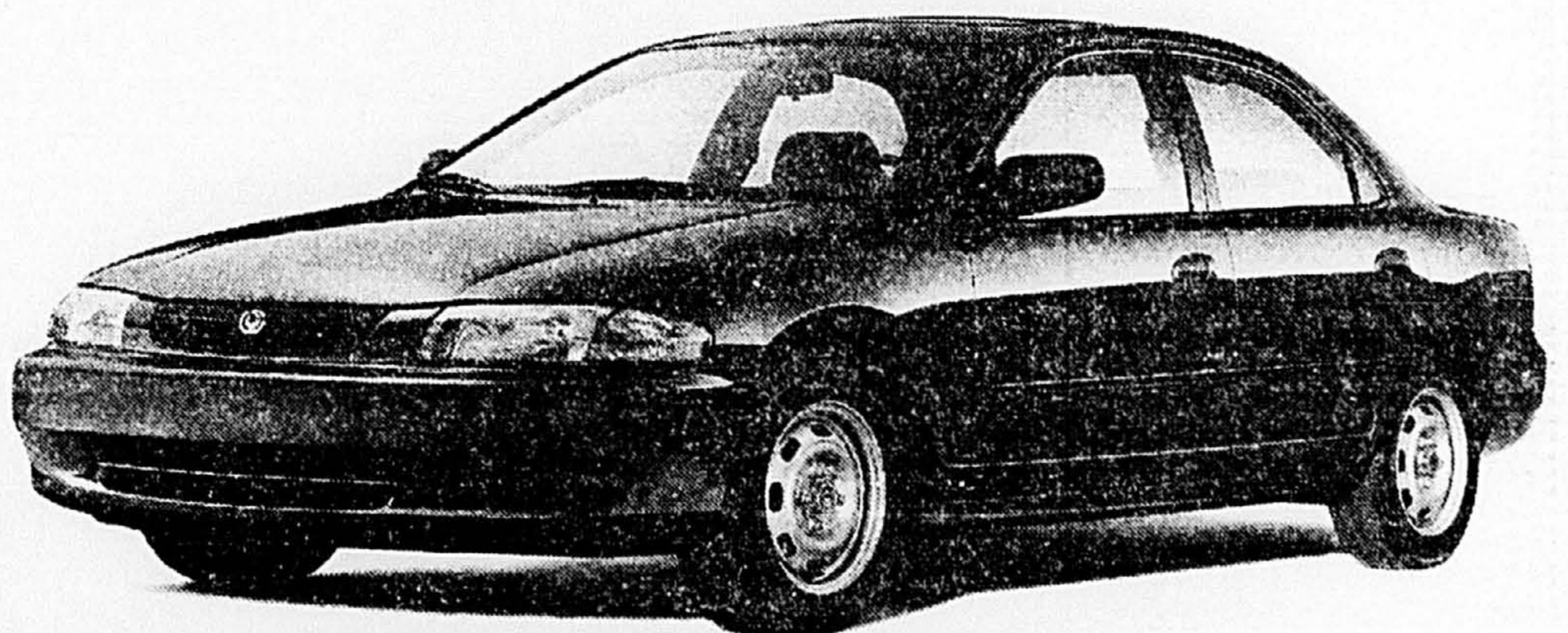
179 \$

LOCATION
Personnalisée
MAZDA

par mois/location 24 mois

Incluant entretien sans frais*

Mazda Protégé Édition Spéciale 1997



Les concessionnaires Mazda du Québec

mazda

EMPORTE-MOI

Modèles Protégé SE seulement. Le crédit de 1 000 \$ est déductible du PDSF. L'offre de location de la Protégé SE 1997 est pour le modèle D4XJ5/AA10. Acompte de 1 500 \$, premier mois et dépôt de 250 \$ exigés. Transport et préparation de 795 \$, immatriculation, assurances et taxes en sus. 20 000 km par an, frais de 8¢ le km additionnel. Certaines conditions s'appliquent. Voyez votre concessionnaire participant. *Certaines restrictions s'appliquent à l'offre d'entretien. Renseignez-vous au préalable chez votre concessionnaire participant.

SOLDE DE TISSUS

JUSQU'À

50% DE RABAIS

◆ TISSUS ÉLÉGANCE, UN MAGASIN DE TISSUS EUROPÉENS CÉLÈBRE DANS LE MONDE ENTIER, SERA À MONTRÉAL POUR UNE JOURNÉE SEULEMENT, SOIT LE SAMEDI 5 AVRIL PROCHAIN.

◆ PLUS DE 1 000 COUPONS DES PLUS BEAUX TISSUS DE LAINE, DE SOIE, DE COTON ET DE LIN EUROPÉENS.

◆ EN VEDETTE: LES COUTURIERS VALENTINO ET UNGARO

UNE JOURNÉE SEULEMENT
LE SAMEDI 5 AVRIL DE 9 h À 16 h

HOLIDAY INN
MONTRÉAL POINTE CLAIRE
6700, ROUTE TRANSCANADIENNE (40)
À L'ANGLE DU BOULEVARD ST-JEAN
(EN FACE DU CENTRE FAIRVIEW)

MODALITÉS DE PAIEMENT : COMPTANT • VISA • MASTERCARD

Tissus Éléance

VANCOUVER • TORONTO • LOS ANGELES

Montréal métro

Des parcomètres toujours plus gourmands

ANDRÉ NOËL

Les automobilistes ont mis 22 millions de dollars dans les parcomètres de Montréal l'année dernière, indiquent des états financiers déposés hier. C'est quatre millions de plus qu'il y a deux ans, lorsque les parcomètres n'étaient pas privatisés.

Depuis 1995, les 14 000 parcomètres et les terrains de stationnement appartenant à la Ville de Montréal sont gérés par la société en commandite Stationnement de Montréal (SDM), une filiale de la chambre de commerce du Montréal métropolitain.

La SDM refuse toujours de divulguer ses états financiers pour l'année 1995. Son PDG, André David, a répété qu'il serait injuste de les comparer avec l'année 1994, lorsque les parcomètres étaient gérés par la Ville de Montréal.

Mais, pour la première fois, la SDM a divulgué des états financiers, ceux de 1996. Ils indiquent que les parcomètres sont de plus en

plus gourmands : les revenus qu'on en tire montent d'année en année. Quelque 2 500 nouveaux appareils ont été installés depuis deux ans, 1 500 l'année dernière. Les tarifs ont augmenté.

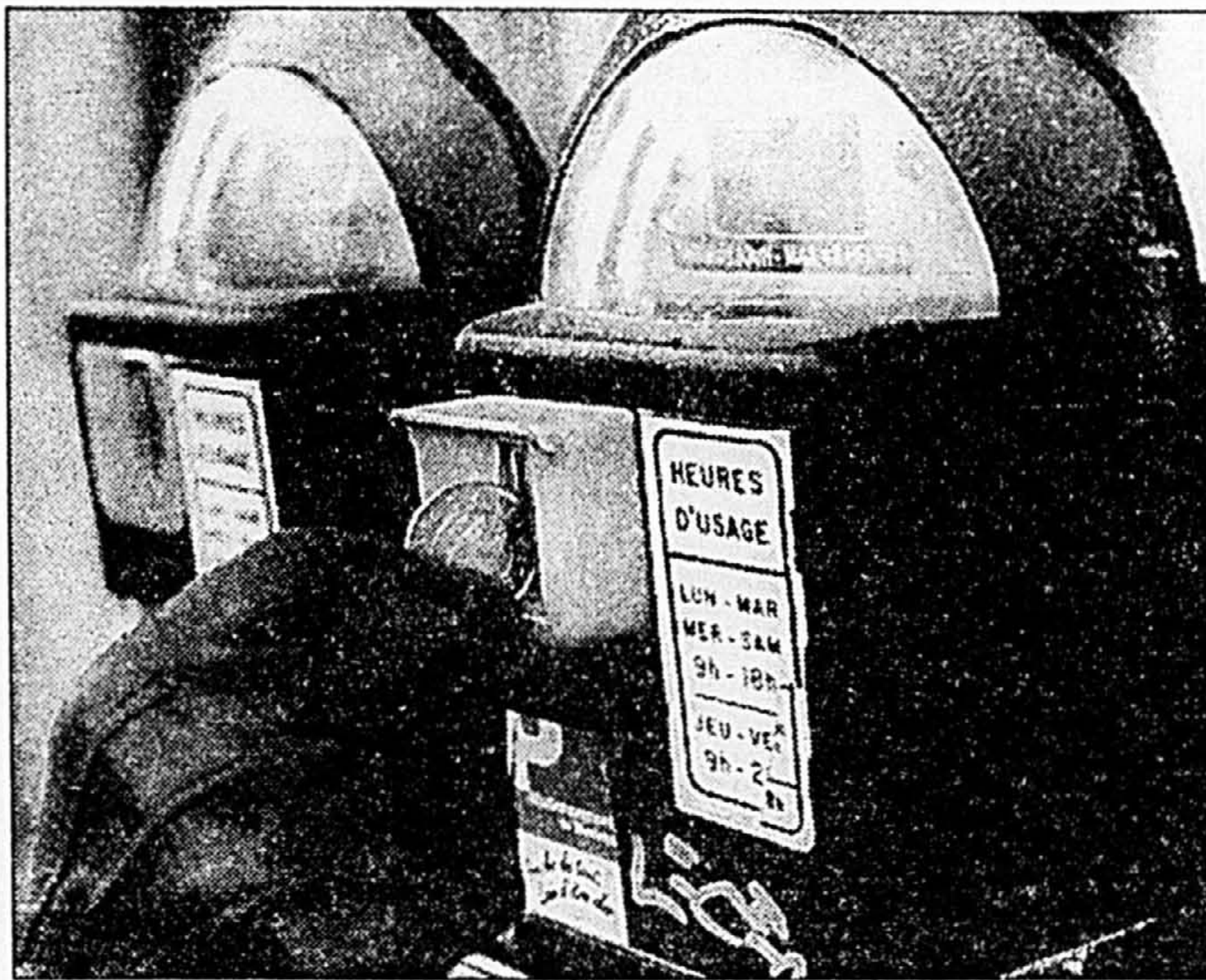
La Ville de Montréal profite un peu de la hausse des recettes, pour un total de 7,2 millions. La Ville dégageait des profits d'environ 10 millions par année lorsqu'elle gérait ses propres parcomètres et stationnements.

Des profits

Chaque fois qu'ils jettent de la monnaie dans un parcomètre, les automobilistes financent la chambre de commerce, société mère de la SDM, pour un total de 400 000 \$ par année. En vertu de quoi la chambre de commerce peut-elle avoir ces revenus ?

« En vertu du contrat signé avec la Ville de Montréal », a expliqué la présidente du conseil d'administration, Nicole Forget. Ce contrat a une durée de 30 ans : les parcomètres finiront par rapporter 12 millions à la chambre de commerce.

Pourquoi la chambre mérite-t-elle d'avoir cet argent des automobilistes, qui allait autrefois garnir les fonds publics ? « La chambre de commerce rend beaucoup de servi-



Les automobilistes ont mis 22 millions de dollars dans les parcomètres de Montréal en 1996.

ces à la communauté, elle participe à la prospérité de Montréal », a répondu Luc Lacharité, premier vice-

président de la chambre. Jeremy Searle, conseiller municipal indépendant, a dit que cet argent pour-

rait plutôt servir à construire une bibliothèque, par exemple. « Ces profits devraient être utilisés à des fins publiques plutôt que privées », a-t-il déclaré.

M. Searle a aussi noté que les états financiers restent muets sur les filiales de la SDM, soit Innodex et Novaparc. Mme Forget a expliqué que la firme Innodex développe un parcomètre « intelligent », pouvant accepter des cartes à puce ou de crédit plutôt que de la monnaie.

L'année dernière, la SDM a donné environ 40 000 \$ à Innodex, ce qui apparaît bien peu pour créer un nouvel appareil. M. Searle croit plutôt qu'Innodex se contentera d'adapter ici un appareil conçu ailleurs, en Suède par exemple, ce que nie Mme Forget.

Quoi qu'il en soit, la SDM pourrait installer ses premiers parcomètres « intelligents » avant la fin de l'année. Il y aura deux effets : les revenus de la SDM augmenteront, et les clients seront satisfaits, a dit Mme Forget. En effet, il ne sera plus nécessaire de courir remettre de la monnaie dans le parcomètre, sous peine de devoir payer l'amende. Le marquage disparaîtra dans les rues : plus d'autos pourront se garer sur une même distance.

Les commissions permanentes prises à partie

YVON LABERGE

Le conseiller municipal indépendant Daniel Boucher dénonce l'inaction des membres des deux commissions permanentes du conseil municipal de Montréal.

Au cours des dix derniers mois, a dit M. Boucher hier, les membres des deux commissions du conseil — exception faite de l'étude obligatoire du budget — ne se sont réunis en public qu'une seule fois.

La commission des finances et du développement économique l'a fait le 17 juin 1996 sur la politique d'attribution des contrats de services professionnels et les pratiques d'achat de la Ville. L'autre commission — celle de l'administration et des services aux citoyens —, en mai 1996, pour étudier le plan directeur du réseau cyclable. Pourtant, rappelle M. Boucher, le conseil municipal avait, le 10 avril dernier, approuvé un programme d'activités un peu plus chargé pour chacune des commissions.

Ainsi, la commission de l'administration et des services aux citoyens aurait dû étudier, en juin, des modifications proposées au règlement sur la conversion d'immeubles locatifs en copropriété divise, et l'automne, le plan d'action sur les bibliothèques. Également à l'automne, la commission devait étudier le processus d'analyse et les orientations du projet de partenariat de la Ville de Montréal (privatisation des services municipaux).

De son côté, la commission des finances et du développement économique avait mandat d'étudier les exemptions d'impôt foncier et les en-lieu de taxes, ainsi que les relations de la Ville avec certains de ses partenaires, les CDEC et les SIDAC.

Les membres de la commission avaient aussi prévu s'intéresser à l'industrie de la mode, à la gestion des terrains vagues appartenant à la Ville et à la réglementation relative aux bâtiments barricadés.

M. Boucher a présidé les travaux de la commission jusqu'à sa démission de Vision Montréal, en juin dernier. Depuis le 10 juillet, sous la présidence de Colette Paul, la commission n'a siégé que pour l'étude du budget 1997, en novembre.

« Montréal est confronté à une situation économique inquiétante, dit Daniel Boucher, et les sujets qui méritent d'être abordés par les commissions permanentes du conseil sont nombreux. Au lieu de les utiliser à bon escient, le maire Pierre Bourque les laisse s'endormir. »

M. Boucher rappelle enfin que les membres des deux commissions reçoivent un salaire majoré d'au moins 1 000 \$ et d'au plus 6 000 \$ par année, peu importe le nombre de séances. « Nous sommes loin du principe si cher à Pierre Bourque : heures travaillées, heures payées. C'est à croire que le maire, dit-il, est lui aussi victime du syndrome de Pinocchio ! »

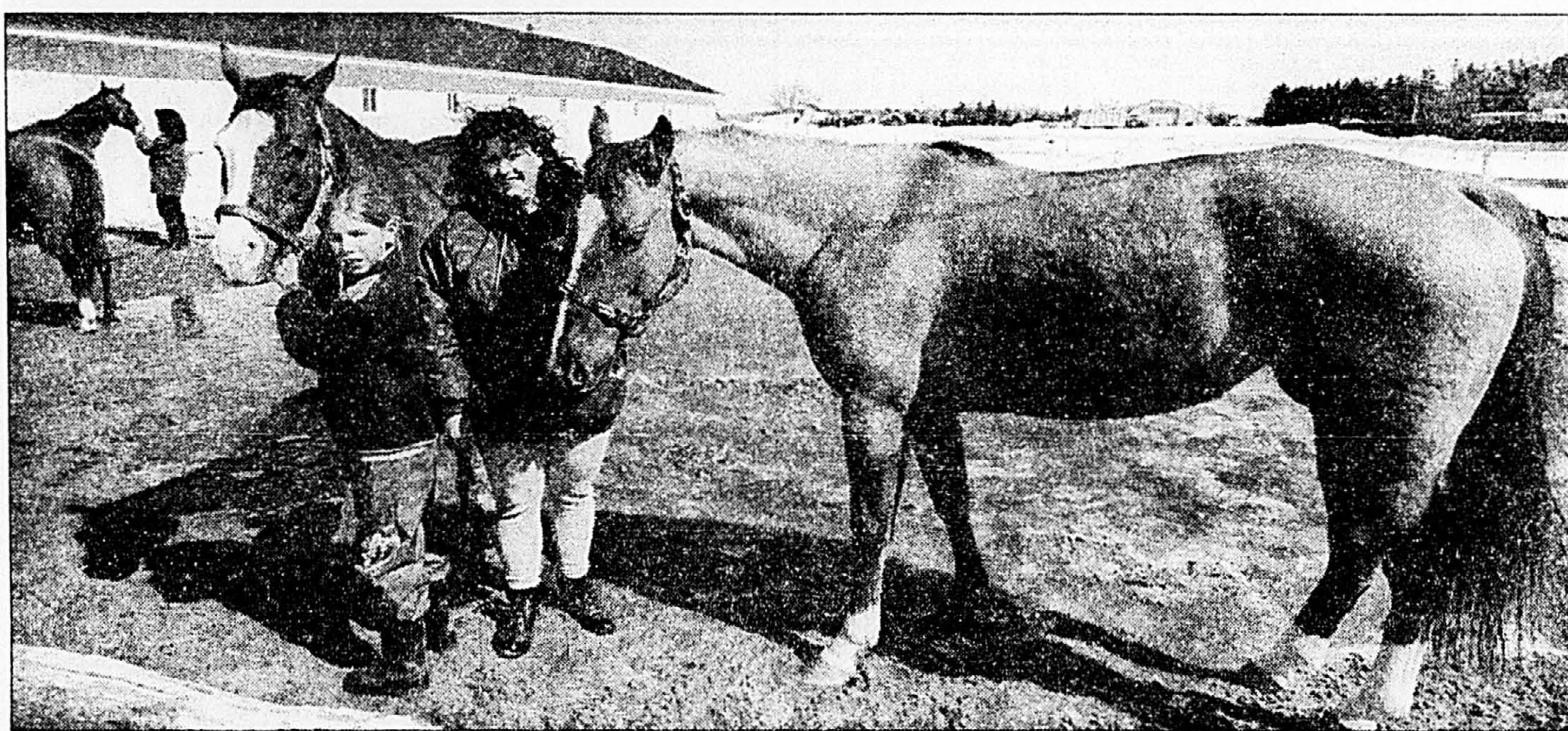


PHOTO PIERRE CÔTE, La Presse

Sous les soins de bénévoles, les 22 chevaux maltraités ont repris du poil de la bête.

Bénévolat chevaleresque à Sainte-Scholastique

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Les 22 chevaux saisis à la fin d'octobre, route 148 à Sainte-Scholastique, à Mirabel, ne sont pas retournés, hier, à l'endroit où ils étaient apparemment maltraités, comme l'ordonnait un juge, puisque l'avocat des bénévoles qui les soignent depuis interjette appel.

Avec l'inscription en appel, l'ordonnance du juge Hugues Saint-Germain, de la Cour du Québec,

est suspendue jusqu'à ce qu'une nouvelle décision soit rendue.

Maigres, blessés et malades lors de la perquisition de la Société protectrice des animaux — les photos prises à ce moment le démontrent très bien —, les chevaux vus par La Presse ont presque repris depuis l'allure qui leur a permis de se faire remarquer par le passé lors d'expositions et de compétitions.

Les 22 bêtes sont gardées dans trois endroits et des bénévoles qui

se sont regroupés pour en prendre soin ne veulent pas que les chevaux retournent à leur propriétaire, Maurice Domergue. Le procès de M. Domergue, accusé de cruauté envers les animaux, doit avoir lieu à la mi-mai au palais de justice de Saint-Jérôme.

Ces bénévoles craignent que les bêtes soient de nouveau maltraitées, même si l'ordonnance du juge Saint-Germain précise que les vétérinaires au dossier et la représen-

tante de la SPCA ont le droit de les visiter régulièrement. « Ces chevaux étaient gardés dans une étable où se trouvaient des vaches autrefois. C'est beaucoup trop étroit. On ne garde pas un cheval comme une vache, il lui faut plus d'espace », a mentionné l'un des bénévoles, Michel Paré.

Lors de la perquisition, un inspecteur de la SPCA a déclaré que les chevaux étaient gardés à cet endroit depuis 1992 et qu'ils devaient être exportés en France.

Têtes d'affiche

■ La compagnie pharmaceutique Hoechst Marion Roussel vient d'évaluer les dons de produits qu'elle a expédiés à l'organisme humanitaire MAP international du Canada. On estime à plus de 100 000 \$ la valeur des médicaments, vaccins et fournitures d'hôpitaux qui ont été donnés au cours de l'année 1996. MAP international est un organisme chrétien de bienfaisance qui fournit des produits pharmaceutiques aux organismes de secours oeuvrant auprès des démunis des pays pauvres.



Marie-Josée Coutu

■ La fondation Marcelle et Jean Coutu, représentée par sa présidente Marie-Josée Coutu, vient de remettre un don de 70 000 \$ à Suco, un organisme de solidarité et de coopération internationale. Cette somme sera spécifiquement affectée à un programme de coopération au Mali. Mme Coutu a choisi cette cause après avoir rencontré le coordonnateur des projets de Suco au Mali, Mousa Konaté, qui lui a exposé la vision du Suco quant à la manière de « diriger » l'aide aux pays en difficulté.

■ Grâce à un don de 15 000 \$ de la Caisse de bienfaisance des employés de Bombardier-Canadair à

la fondation Jacques-Saint-Cyr (soutient des organismes de vacances pour personnes vivant avec une déficience intellectuelle), cette fondation financera les travaux de consolidation des fondations des deux plus grands chalets de la colonie Les Bosquest Albert Hudon.

■ Gaz Métropolitain, représentée par sa conseillère aux affaires corporatives Hélène Hardy, vient de remettre un don de 50 000 \$ à la Fondation de l'UQAM, dans le cadre de sa campagne de souscription « L'UQAM : une force novatrice ». Gil Desautels, vice-président et directeur général de la fondation, a personnellement accueilli le don de Gaz Métropolitain, précisant qu'il ne manquait plus que quelques milliers de dollars pour atteindre l'objectif de 20 millions.

■ Alain Simard et André Ménard, fondateurs et dirigeants du Festival international de jazz de Montréal, ont conjointement remporté le prix Hommage, de la Société des fêtes et festivals du Québec, lors du récent Sommet des festivals et attractions. Le prix leur a été accordé pour avoir « changé à jamais l'image culturelle de Montréal, bâti un événement désormais essentiel à la

qualité de vie des Montréalais et dont le prestige rejait sur tous les Québécois ». Le prix Hommage régional est allé à Yanic Cauchon et le prix Hommage à une entreprise a été décerné à Yvan Morin, de la compagnie Stageline. En collaboration avec la Société des attractions touristiques du Québec, des prix Touche magique ont été remis à différentes activités : Festival de montgolfière de Saint-Jean-sur-Richelieu (trois prix), Semaine mondiale de la marionnette (Jonquière, deux prix), Festival d'été de Québec, Festivalma (Alma, deux prix), Expo Québec, Musée du séminaire de Sherbrooke (deux prix), Ville de Repentigny, les Industries James Maclaren (Buckingham en fête), du Maurier (Festival d'été de Québec), et Gestion Yves Renaud.

■ ERRATUM. Petite erreur, hier, sur la transcription du nom du « pionnier de l'industrie touristique lavalloise », Michel Fournelle, auquel l'industrie touristique lavalloise rendait hommage récemment. Les intéressés auront sûrement trouvé l'erreur.

■ La maison d'accueil Le Chaînon a été particulièrement heureuse de la générosité de 135 employés de la Croix-Bleue, qui ont organisé et participé à un défilé de mode qui leur a permis de recueillir 10 000 \$ pour Le Chaînon. Prenant fait et cause pour la qualité de cet engagement social de ses employés, la Croix-Bleue a doublé leur don.

C'est donc un chèque de 20 000 \$ que Lise Perreault, organisatrice et employée de la Croix-Bleue, le président et directeur général de la Croix-Bleue Claude Boivin, et Gilbert Maltais (vice-président) ont remis à Judi Richards et Yvon Deschamps, porte-parole du centre d'hébergement Le Chaînon.



Denis Desbiens

■ IBM a choisi de contribuer par un don d'équipement (six ordinateurs) à la campagne de souscription de l'Université de Québec à Montréal. Les ordinateurs remis par Denis Desbiens, vice-président pour le Québec

et directeur général des secteurs voyages et transports d'IBM, sont destinés au Groupe de recherche sur la langue des signes québécoise et la langue des sourds, dirigé par Colette Dubuisson. L'équipement d'une valeur de 30 000 \$, sera utilisé par le Centre d'aide en français pour les adultes sourds, qui loge à l'Institut Raymond-Dewar, un centre de réadaptation spécialisé en surdité.

Adressez vos communiqués à :
Têtes d'affiche
La Presse, 7, rue St-Jacques
Montréal H2Y 1K9

Denis LAVOIE

Montréal métro

Québec propose une solution de 750 000\$ aux problèmes soulevés par Donald Sutherland

MARTHA GAGNON

Le ministère des Affaires municipales est disposé à aménager des étangs au coût de 750 000 \$ pour régler les problèmes de fosse septique et d'épuration des eaux usées dont se plaignent l'acteur Donald Sutherland et quelques-uns de ses voisins qui habitent le Canton de Stanstead, en Estrie.

M. Sutherland a déjà menacé de poursuivre la municipalité pour plusieurs millions de dollars si elle n'apportait pas des correctifs dans un délai raisonnable. Or, selon M. Roger Gagnon, du bureau régional de l'Environnement en Estrie, la solution proposée ne semble pas plaire à M. Sutherland et aux autres citoyens qui craignent que le ruisseau Taylor, frayère à truite, ne soit perturbé.

« Les biologistes, eux, ne croient pas que le nouvel aménagement puisse affecter la migration d'une façon importante », dit M. Gagnon. Au cours d'un entretien hier, il a précisé que le dossier était entre les mains du ministère des Affaires municipales qui est responsable du programme d'assainissement des eaux. Ce dernier a soumis à la municipalité un projet de 750 000 \$ qu'il est prêt à financer dans une proportion de 80 %. La nouvelle station d'épuration pourrait desser-



Donald Sutherland

vir jusqu'à 225 personnes au besoin.

Le système actuel consiste en une fosse septique communautaire et deux champs d'épuration qui ont été aménagés au début des années 80 et sont une source d'inconvénients. Le sol ne parvient pas à absorber les eaux usées qui demeurent en surface et ne sont donc pas épurées. Cette situation occasionne des mauvaises odeurs et de la contamination.

Selon M. Gagnon, M. Sutherland se plaint principalement de la pollution causée dans son lac artificiel. « Il y a des coliformes, dit-il. C'est un désagrément mais qui, selon les informations que nous possédons, ne met pas en cause la santé des gens et n'affecte pas l'eau potable. »

Depuis 1989, la municipalité est responsable des équipements et de

l'épuration. Elle a hérité d'une situation et essayé de corriger le problème sans succès. Le ministère des Affaires municipales lui propose d'aménager des étangs dans lesquels sont emmagasinées les eaux usées durant un an pour ensuite être soumises à un processus d'épuration à l'aide de produits chimiques. L'eau claire est ensuite évacuée. Cette technique existe depuis plusieurs années et permet l'élimination des odeurs.

La municipalité a demandé un temps de réflexion compte tenu des inquiétudes des citoyens. Il semble toutefois que la patience de M. Sutherland ait atteint ses limites.

M. Gagnon fait cependant remarquer que « d'autres municipalités n'ont même pas encore de stations d'épuration des eaux usées ».

La Voie maritime devra accélérer la cadence de son plan de compressions

RICHARD DUPAUL

La privatisation et la concurrence accrue du transport ferroviaire forceront l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent (AVMSL) à accélérer son programme de rationalisation, qui prévoit l'élimination de quelque 200 postes, ou environ le quart des effectifs, affirme le président de l'organisme, M. Glendon Stewart.

Depuis 1992, la Voie maritime a déjà réduit considérablement son personnel, qui est passé de 844 personnes à 710 à la fin de 1996. Le programme initial de 10 ans vise à réduire les effectifs à environ 600 personnes en 2002. Or, il est désormais « très probable » qu'il faudra augmenter la cadence et dépasser les objectifs, a déclaré le responsable lors d'une conférence de presse marquant l'ouverture de la 39e saison de navigation de la Voie maritime.

M. Stewart n'a pas voulu fournir de chiffres plus précis, plusieurs facteurs inconnus pouvant modifier les plans. Il précise seulement que l'AVMSL compte procéder par attrition.

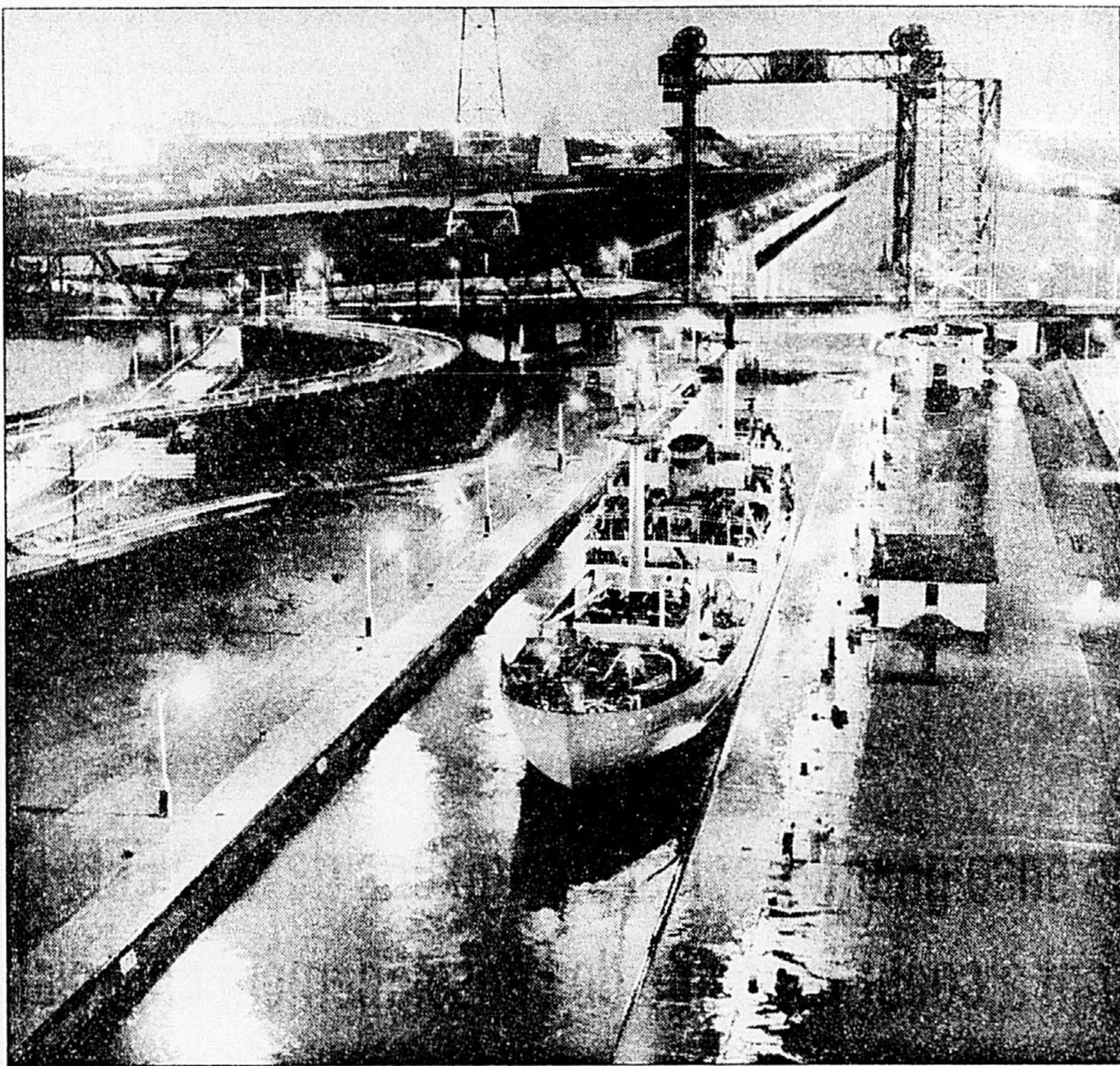
Économies de 13 millions

Le responsable a souligné que les compressions ont entraîné jusqu'ici des économies de 13 millions sur un budget de 85 millions. Mais il faudra faire mieux, les frais de main-d'œuvre représentant encore 70 % des dépenses de l'organisme, dit-il.

Selon M. Stewart, l'AVMSL doit réduire ses coûts en prévision de son transfert au secteur privé, annoncé il y a trois ans par le gouvernement fédéral. La Voie maritime subit aussi la concurrence accrue des chemins de fer, rendus plus efficaces par les coupes profondes effectuées dans leur personnel.

De plus, les Américains ont réduit les tarifs maritimes sur le fleuve Mississippi, ce qui force le système de navigation du Saint-Laurent à améliorer son rendement, ajoute-t-il.

Les paramètres de la commercialisation de la Voie maritime sont définis dans le projet de loi C-44, actuellement à l'étude aux Communes. On prévoyait l'adoption de la



La Voie maritime, qui vient de rouvrir pour la belle saison, a connu une très bonne année en 96.

loi d'ici l'été; cependant, les élections prévues pour le début juin risquent de retarder l'entrée en vigueur de la loi de plusieurs mois.

Entre-temps, l'AVMSL poursuit ses discussions avec le groupe qui compte prendre en charge la gestion de la Voie maritime. Ce groupe — formé de plusieurs armateurs et expéditeurs, incluant Canada Steamship Lines (une entreprise contrôlée par le ministre des Finan-

ces, Paul Martin), Fednav et Algoma Steel — insiste pour que l'organisme réduise ses coûts d'exploitation.

Une bonne année

L'AVMSL a connu une bonne année en 1996, a en outre précisé M. Stewart. Près de 50 millions de tonnes de marchandises (49,9 millions) ont transité par la Voie maritime, le plus important trafic en-

registré depuis 1988. L'organisme a inscrit un bénéfice de 3,4 millions, une hausse de 70 % par rapport à l'année 1995.

L'AVMSL s'attend à un trafic comparable en 1997, grâce notamment aux livraisons importantes de minerai de fer et d'acier. La seule ombre au tableau est le secteur des céréales, qui risque d'être affecté entre autres par le déplacement des marchés d'exportation vers l'Asie.

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Option Laval, parti d'opposition très présent à l'hôtel de ville depuis cinq ans même s'il n'a aucun élu au conseil, est prêt pour les élections municipales. Depuis hier, tous ses candidats aux 21 postes de conseillers sont choisis.

Des quatre formations en piste pour prendre le pouvoir à l'hôtel de ville de Laval le soir du 2 novembre prochain, Option Laval est la première à terminer la formation de son équipe.

Même s'il ne l'a pas encore annoncé officiellement, son chef, Jean Rizzuto, sera le candidat à la mairie de ce parti. Celui qui la plupart des observateurs voyaient à ce poste, Philippe Garceau, sera candidat au poste de conseiller dans le district Auteuil.

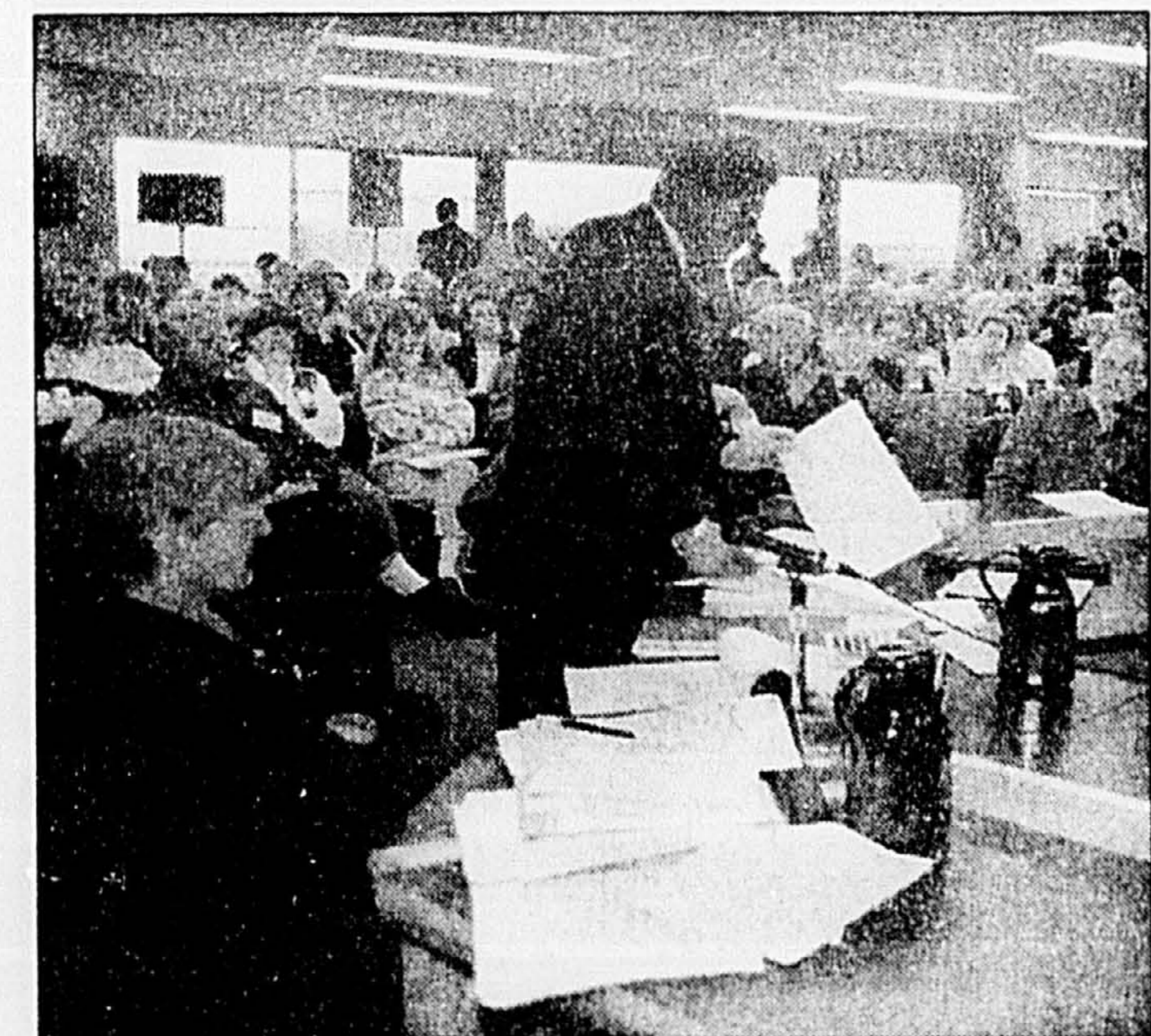
M. Garceau, président d'Option Laval, connaît très bien l'un de ses prochains adversaires potentiels: Benoît Fradet, ex-député libéral de Vimont, qui portera, selon toute probabilité, les couleurs du Parti du ralliement officiel des Lavallois du maire sortant. Tous deux ont longtemps été dans le même camp politique.

C'est en effet M. Garceau, alors président de l'Association libérale de Vimont, qui avait poussé la candidature à l'investiture de M. Fradet, qui avait défait David Cliche aux élections générales. Mais il avait mordu la poussière à son tour au scrutin suivant devant le même homme, devenu plus tard ministre sous Lucien Bouchard. Par la suite, M. Garceau a travaillé en étroite collaboration avec David Cliche en devenant président régional de la Commission sur l'avenir du Québec, mise sur pied par le gouvernement du Parti québécois.

Quant à l'équipe de 21 candidats, elle est composée d'hommes et de femmes qui ont fait leur marque dans leur secteur d'activités, tant du côté professionnel que bénévole. Sur papier, elle n'a presque pas de faille.

Rencontrés en après-midi, MM. Rizzuto et Garceau ont expliqué qu'ils demandent aux Lavallois de leur donner une chance afin de rendre à Laval la crédibilité qui lui revient. « Nous entendons toujours parler en mal de Laval, c'est le temps que cette situation cesse », ont-ils précisé.

Les bénévoles veulent un meilleur tarif de transport



On a rarement vu une salle aussi bondée pour des audiences de la Commission des transports du Québec.

ERIC CLÉMENT

La Commission des transports du Québec n'avait pas vu ça depuis les années 70 et la révision générale des tarifs dans le secteur du camionnage en vrac. Hier matin à Montréal, c'est devant une salle bondée qu'ont débuté les audiences de la CTQ sur une révision du montant d'argent maximum donné aux conducteurs bénévoles qui accompagnent, par exemple, des malades à l'hôpital.

Quelque 200 personnes, en grande majorité des bénévoles et des employés d'organismes communautaires, étaient présentes pour ces audiences réclamées en juillet par la Fédération des centres d'action bénévole du Québec.

La FCABQ estime que les frais d'utilisation d'une auto, évalués le 24 juin 1996 par la CTQ à 0,24 \$ du kilomètre, sont plus importants. L'application de ce tarif a entraîné, depuis, une démission généralisée des bénévoles, souvent des retraités, qui remplissent cette tâche au Québec (environ 3000), ce qui a nuï aux bénéficiaires, a-t-elle dit.

La Fédération et une douzaine d'organismes affiliés ont soutenu que ces bénévoles font de l'« accompagnement » et non du trans-

port, que leur travail n'est pas comparable à celui d'un chauffeur de taxi et que leur rôle est primordial dans le cadre du virage ambulatoire et du programme de maintien à domicile.

« Ce nouveau tarif n'a pas empêché le travail au noir (dans le secteur du taxi), a dit Jean Desnoyers, de l'organisme Chez-Nous, de Mercier-Est. Ça ne favorise pas l'entraide et la solidarité souhaitée par notre premier ministre. »

Devant la mesure, jugée inéquitable, des organismes ont avoué qu'ils avaient comblé le manque à gagner des bénévoles en leur payant leurs frais de repas, lorsqu'ils doivent attendre plusieurs heures leur « client » à l'hôpital.

La présidente de la FCABQ, Lise Joly, souhaite que Québec reconnaisse l'autonomie des conseils d'administration de ces organismes et que ces derniers ne soient plus assujettis à la loi sur le transport par taxi. Le président des audiences, Michel Paquet, a toutefois insisté sur le fait que la CTQ n'a pas juridiction pour se pencher sur une telle demande.

D'ores et déjà, les organismes ont reçu l'appui de la région de la santé et des services so-

ciaux de Montréal-Centre. Son représentant, Fernand Mucci, a expliqué que le communautaire a de plus en plus de responsabilités avec la réforme Rochon et que la baisse de 30 % du tarif a été « considérable ».

« C'est une valeur diminuée pour notre région. Certains bénévoles font des accompagnements pour l'intérêt pécuniaire, mais ce n'est pas avec ça qu'ils vont s'enrichir », a-t-il dit, demandant à la CTQ de ramener le tarif au niveau de ce qu'il est au secteur public, soit environ 0,34 \$ du kilomètre.

La directrice d'un organisme de Napierville et Hemmingford, Giselle Desrochers, a parlé d'« acharnement de l'industrie du taxi ». Appelée à préciser sa pensée par Me Rodrigue Bergeron, qui représente l'Association québécoise des intervenants du taxi, elle a dit que des bénévoles faisaient l'objet de « harcèlement ».

« Un chauffeur de taxi venait dans ma cour noter les numéros des véhicules », a-t-elle dit. Quand Me Bergeron a évoqué que ce cas n'était que « spécifique », l'assemblée a protesté bruyamment. Les audiences de la CTQ se poursuivent ce matin. Sa décision sera rendue en mai.

Le gouvernement Bouchard est-il
vraiment préoccupé par l'emploi et
la qualité de l'enseignement ?



POUR NOUS, c'est important !



Les enseignantes et les enseignants de la FNEEQ-CSN
ont à coeur la qualité de l'enseignement collégial.

C'est pourquoi nous voulons négocier
avec le gouvernement des mesures qui n'affectent
ni la tâche ni le niveau des ressources.

FNEEQ



CSN

Nous agissons pour un enseignement de qualité

Déontologie : des policiers en attente de sanction représentés

GEORGES LAMON

Les quatre policiers qui attendent depuis le 27 janvier d'être sanctionnés par le comité de déontologie policière, à la suite de l'affaire Barnabé, peuvent-ils être représentés par leurs avocats au cours d'audiences concernant deux autres policiers ?

Le comité qui entend la cause des policiers Karl Anderson et Manon Cadotte, présidé par Me Gilles Mignault, a été appelé à trancher cette question.

À peine le témoignage du biologiste François Julien, expert en étude des projections de sang, avait-il commencé en début d'après-midi, hier, que deux procureurs des quatre policiers déjà entendus demandaient le droit de représenter leurs clients assignés à témoigner. Mes Élise Groulx et Pierre Dupras voulaient obtenir le statut d'« intervenants ». Avec évidemment le droit de contre-interroger les témoins.

Dans son témoignage, M. Julien a établi que les prélèvements de sang dans la cellule du poste 44 possédaient les mêmes caractéristiques que ceux du sang de Barnabé. Quant aux marques retrouvées

dans l'auto des policiers, elles ne pouvaient être reliées au transport de Barnabé.

Un long débat entre les avocats a suivi, qui semblait s'orienter vers un cul-de-sac juridique. À un point tel que Me Mario Létourneau, avocat de Manon Cadotte, alléguant le « mélange entre deux procès », a parlé d'une possibilité de contestation devant un tribunal supérieur.

Me Groulx, s'appuyant sur la Charte québécoise des droits et libertés et sur la jurisprudence, a insisté sur le fait que les policiers demeureraient « toujours cités tant qu'ils n'étaient pas sanctionnés » par le comité. Elle soutenait que si ses clients ne pouvaient intervenir, il y avait possibilité d'un autre préjudice qui viendrait aussi fausser le débat. « Nous sommes encore en péril », a-t-elle lancé.

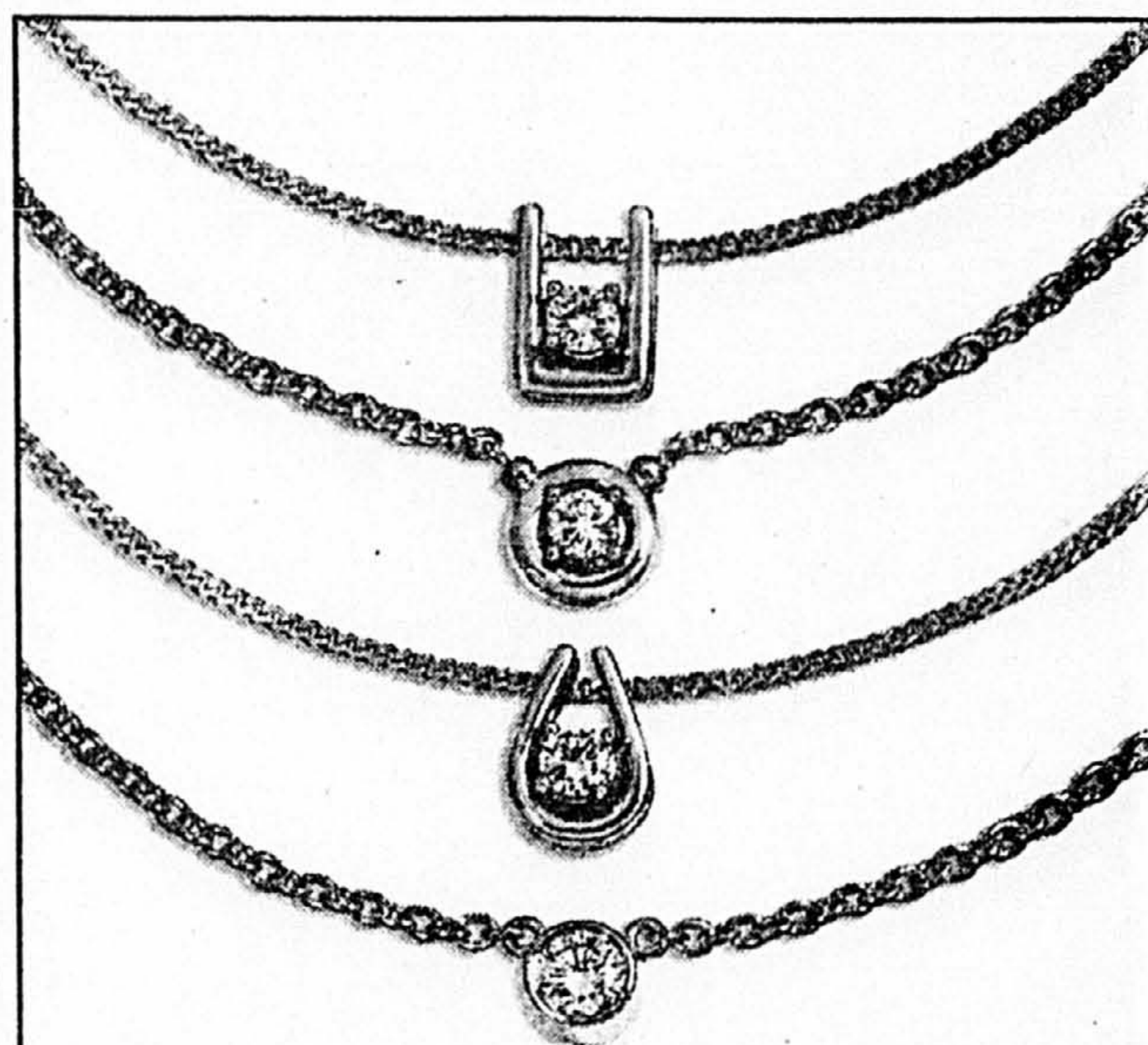
Sans que les procureurs de Cadotte et Anderson aient pu vraiment réagir, Me Mignault décidait pour le comité, les quatre policiers avaient le droit d'être représentés par leurs procureurs. Cette décision a surpris Me Létourneau, qui prétendait le contraire, alléguant que dans leur cas, la preuve était close et qu'il restait une sentence à venir.

« À mon sens, a-t-il avancé, visiblement étonné, les policiers ne sont pas cités et leur audition est terminée. Ils ne sont que témoins dans cette affaire. Va-t-on faire revenir des témoins déjà entendus ? Sur le plan juridique, c'est une impossibilité absolue. Dans leur procès, nous n'avons jamais été invités, alors pourquoi permettre cette intervention ? » À son avis, ce que ces policiers ont à dire est déjà connu. « Nous sommes ici pour nous défendre, a-t-il noté, et non pas pour blâmer qui que ce soit. »

De son côté, Me Philip Schneider a soutenu que les policiers ayant plaidé coupable n'avaient vraiment plus d'intérêt dans cette audition. « Où est le péril pour ces policiers qui ont déjà fait des admissions et attendent d'être sanctionnés ? »

Pourtant, dans l'esprit du procureur du comité, Me Christiane Mathieu, il était clair que la décision avait été rendue et qu'il fallait vivre avec.

Enfin, le président du comité a annoncé qu'il répondrait ce matin aux questions des avocats, après le témoignage du chimiste Ronald Coulombe.



Un solitaire chez Birks

C'est chez Birks que vous trouverez la plus grande sélection de colliers à diamant solitaire. Découvrez notre incomparable gamme de modèles, offerts à partir de 995 \$.



BIRKS

JOAILLIERS DEPUIS 1879

1240, SQUARE PHILLIPS 397-2511 • FAIRVIEW POINTE-CLAIRE • CENTRE ROCKLAND
CARREFOUR LAVAL • PROMENADES ST-BRUNO

Découverte d'une molécule anticancer

Agence France-Presse
MADRID

Des chercheurs espagnols ont découvert une molécule qui provoque le « suicide » massif et rapide des cellules cancéreuses sans affecter les cellules saines, a annoncé hier à Madrid le Conseil supérieur de la recherche scientifique.

Ce composé, l'Edelfosine, également baptisé « ET-18-OCH3 », a été mis au point il y a quelques années en Allemagne. Son efficacité contre le cancer a été établie par

une équipe de chercheurs de l'Université de Valladolid et de l'hôpital Marques de Valdecilla de Santander, a déclaré au cours d'une conférence de presse le directeur de l'équipe de recherches, Faustino Mollinedo.

La molécule a été testée en laboratoire sur des cellules provenant de patients atteints de leucémie et de cancer du colon. Elle est « totalement efficace » et détruit les cellules cancéreuses, sans affecter les saines, a souligné M. Mollinedo.

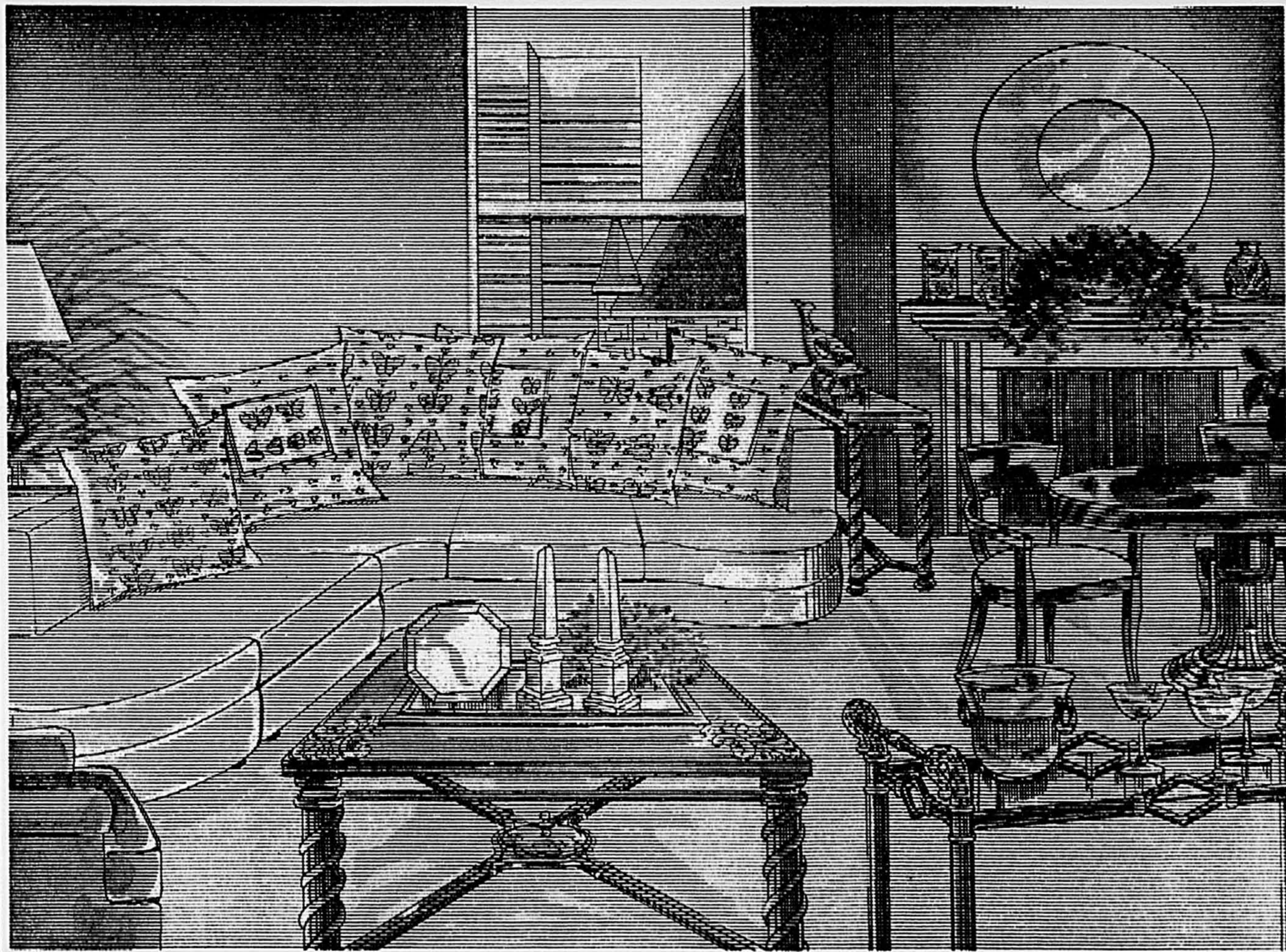
« La mort de la cellule cancéreu-

se est propre. Elle éclate sans provoquer d'inflammation sur les autres », a poursuivi le chercheur, qui s'est déclaré « stupéfait » par le caractère sélectif des capacités de destruction de l'Edelfosine et a qualifié les résultats de « porteurs d'énormes espoirs ».

Il a expliqué que la drogue agit avec une structure moléculaire, probablement une protéine présente dans les cellules cancéreuses mais pas dans les cellules normales. Les travaux vont maintenant se porter sur l'identification de cette protéine, a-t-il ajouté.

NE PAYEZ QU'EN AVRIL 1998...

UNE IDÉE QUI ARRIVE BIEN À TEMPS



L'Art et le Temps

Des idées de décoration par nos conseillers professionnels



Il est plus facile que jamais d'acheter les meubles de vos rêves chez Mariette Clermont. Sélectionnez les styles que vous voulez, ou encore faites appel à notre service d'idées en décoration sans frais, et ne payez qu'en avril 1998* ! Ainsi, vous aurez tout le temps voulu pour profiter de votre nouveau décor sans avoir à faire de paiements mensuels. Nous vous invitons à venir visiter nos magasins pour obtenir tous les détails.

Aussi beau que vous l'imaginiez, moins cher que vous ne le croyez, depuis 47 ans.

MONTRÉAL 6255, rue St-Hubert 273-7711 • 2020, rue University 845-7296 • LAVAL 2300, boul. Le Corbusier 382-6870

**mariette
clermont**

*Achat minimum requis: 750\$ - ne versez que le montant des taxes, sujet à approbation de crédit - aucun paiement ni intérêt si payé en entier le 17 avril 98 - aucune autre promotion ne peut être jumelée à celle-ci.

Qui découvre les
 médicaments de demain
 a partir des
concepts
 scientifiques
 les plus
 avancés?



de nouvelles forces pour les sciences de la vie.

 **NOVARTIS**

Le leader mondial des Sciences de la Vie.
 Né de la fusion entre Ciba et Sandoz.



Santé



Agriculture



Nutrition